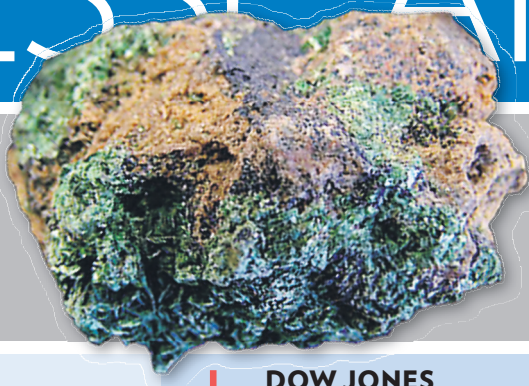


# LA PRESSE AFFAIRES

**FILIÈRE URANIUM**  
LES PRIX MONTENT,  
L'OPPOSITION AUSSI  
PAGES 2 ET 3



**FRAIS CACHÉS**  
LES TRANSPORTEURS AÉRIENS  
CONTOURNENT LA LOI  
PAGE 8

<b>S&amp;P TSX</b> 12 892.71 -53.10 (-0.41%)	<b>S&amp;P 500</b> 1189.40 -8.95 (-0.75%)	<b>DOW JONES</b> 11 092.00 -95.28 (-0.85%)	<b>PÉTROLE</b> 83.76 \$US -0.10 \$US (-0.12%)	<b>DOLLAR</b> 98.04 €US -1.00 €US
----------------------------------------------------	-------------------------------------------------	--------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	-----------------------------------------

## Le parcomètre, ami du commerçant?

MARTIN CROTEAU

Les marchands craignent que la nouvelle politique de stationnement qu'envisage le Plateau-Mont-Royal fasse fuir leur clientèle, mais c'est tout le contraire qui devrait se produire, affirme un chercheur américain. Donald Shoup, de l'Université de la Californie à Los Angeles (UCLA), soutient que les parcomètres sont carrément bénéfiques pour les artères commerciales... à condition que leur prix soit bien choisi.

«Si les tarifs sont trop élevés, il y aura beaucoup d'espaces vides et ce sera la preuve que les clients en voiture sont allés ailleurs, explique M. Shoup de son domicile californien. Par contre, si le tarif est bon, il y aura un ou deux espaces vacants par pâté, et les marchands vont beaucoup en profiter.»

La politique de stationnement que souhaite adopter le Plateau Mont-Royal prévoit l'ajout de 600 parcomètres, la hausse des tarifs de 2\$ à 3\$ l'heure et l'extension des heures tarifées dans une partie du boulevard Saint-Laurent. Les marchands sont farouchement opposés au projet, même si le tiers des recettes doit être remis aux Sociétés de développement commerciales (SDC) qui les représentent.

Après une intervention du maire Gérald Tremblay, lundi, le Plateau a mis son projet sur la glace.

Même si les parcomètres suscitent des débats enflammés depuis des années, ni l'arrondissement, ni la ville centre, ni Stationnement de Montréal n'ont jamais mené d'étude pour mesurer leur impact sur le commerce. M. Shoup est l'un des rares à l'avoir fait.

En 1993, la Ville de Pasadena, en Californie, a entrepris de revitaliser son district historique. Elle a déployé des parcomètres et utilisé leurs revenus pour planter des arbres, nettoyer les rues, réparer les trottoirs. Seuls les secteurs où l'on a disposé des parcomètres ont bénéficié du programme.

Malgré la grogne des marchands, Pasadena a adopté sa politique. Et 17 ans plus tard, le district historique est l'un des plus branchés en Ville.

À juste prix, les parcomètres rendent les artères commerciales plus attrayantes, affirme M. Shoup, car même s'ils paient un peu plus, les clients n'ont aucun mal à se stationner. Il suggère donc de laisser libre le jeu de l'offre et de la demande, et d'ajuster les tarifs pour faire en sorte qu'il y ait toujours quelques places libres sur un pâté donné.

Ce raisonnement sourit à Ahmed El Geneidy, professeur d'urbanisme à l'Université McGill. Selon lui, c'est le cachet du Plateau, et non le stationnement, qui est la clé du succès pour les marchands.

➤ Voir **PARCOMÈTRES** en page 4



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

KATLEEN FELIX, DE FONKOZÉ

## LA FINANCE AU SECOURS D'HAÏTI

Montréalaise d'origine haïtienne, Katleen Felix poursuivait une belle carrière à Wall Street avant de tout plaquer pour aider le pays de ses parents. À la veille de l'élection présidentielle haïtienne, cette apôtre de la microfinance donne un avertissement : «En Haïti, il n'y aura pas de démocratie politique sans démocratie financière.»

PHILIPPE MERCURE

### GRANDE ENTREVUE

«Papa? Maman? Claudette? Cécile? Vous suivez? OK. On est en business.»

Mercredi soir de novembre, dans une petite salle du Marché Jean-Talon, Katleen Felix explique les rudiments de la microfinance à une poignée de bénévoles réunis pour la soirée-bénéfice de Résultats Canada, une organisation qui se décrit comme le «chien de garde» de l'aide internationale canadienne.

Entre les plats de biscuits et les chansons de la chorale, on devine la jeune femme à des années-lumière de sa vie de financière de Wall Street, où elle travaillait avant de tout laisser tomber pour suivre ses convictions.

Drôle, allumée, Katleen Felix est pourtant ici comme un poisson dans l'eau.

«La mauvaise microfinance se penche seulement sur les résultats financiers. La bonne regarde aussi les indicateurs sociaux. Si nos clients ne mangent pas tous les jours, s'ils n'ont pas de bonnes habitudes d'hygiène, si leurs enfants sont malades, ils ne peuvent pas être productifs», explique-t-elle.

Katleen Felix est directrice de projets et responsable des relations avec la diaspora pour Fonkozé, la plus grande entreprise de microfinance d'Haïti. Fonkozé est une abréviation du créole Fondasyon Kole Zepòl – littéralement Fondation collées épaules – un organisme qui, on le devine, veut épauler le peuple haïtien.

Ses outils pour le faire sont les microprêts, la micro-épargne, les micro-assurances. Bref, Fonkozé est une banque qui sert les pauvres d'Haïti selon leurs moyens.

➤ Voir **HAÏTI** en page 12

## Gains et pertes en capital: c'est le temps d'agir



MICHEL GIRARD  
CHRONIQUE

À cinq semaines de la fin de l'année 2010, il est grandement temps de se rafraîchir la mémoire fiscale au sujet des gains et pertes en capital, simple question de ne payer que sa juste part des impôts, sans plus!

Si vous faites partie des heureux investisseurs qui ont encaissé cette année des gains en capital avec les placements détenus dans un portefeuille hors REER, vous pourriez peut-être réduire votre facture fiscale «grâce» à vos placements qui accusent des pertes en capital.

Cela touche les actions, les parts de fonds communs (d'actions, d'obligations, de portefeuille équilibrés, etc.), les unités de fiducie, les obligations négociables, les FNB (fonds négociés en Bourse), etc.

Pour réduire vos gains en capital, vous devez liquider vos placements perdants avant la fin de l'année.

Attention! Au sujet des actions négociées sur le parquet de la Bourse canadienne, vous devrez effectuer les transactions de vente au plus tard au cours de la séance du 24 décembre... Les transactions réalisées après cette date seront traitées sur le plan fiscal comme si elles avaient été bouclées en 2011, donc non admissibles pour les déclarations de cette année. Concernant

les actions négociées sur le marché américain, la date butoir des transactions de vente pour réclamer des pertes en capital en 2010 est le 28 décembre.

Autre subtilité fiscale liée aux placements hors REER. Si vous avez un solde de pertes en capital accumulé lors des années précédentes, n'oubliez pas de vous en servir pour réduire, s'il y a lieu, les gains en capital de cette année.

➤ Voir **URGENCE** en page 4

## Correction de votre vision par le laser

### Soirée d'information

L'équipe de la Clinique d'Ophtalmologie IRIS vous invite à une soirée d'information sur la correction de la vision par le laser.

Le **mercredi 1<sup>er</sup> décembre, 19h00**  
Hôtel ALT du Quartier DIX-30 à Brossard

Réservez votre place à la Clinique d'Ophtalmologie IRIS en composant le **1.866.MES.YEUX** ou à **iris.ca**.



Chirurgies faites par un ophtalmologiste à l'une de nos Cliniques d'Ophtalmologie IRIS de Laval, QC ou de Langley, C.-B.



## URANIUM LE PRIX MONTE, L'OPPOSITION AUSSI

OPPOSITION CRIE AU PROJET MATOUSH

STRATECO  
HEURTE UN ÉCUEIL

Une nouvelle poussée du prix de l'uranium. Une plus grande ouverture aux investisseurs étrangers. Ces nouvelles ont tout pour encourager ceux qui développent des projets de mine. Sauf que vendre un projet d'uranium aux communautés locales est toujours aussi difficile. Ressources Strateco, la société la plus avancée au Québec, doit désormais composer avec l'opposition crie.



HUGO FONTAINE

L'annonce a visiblement ébranlé la direction de Ressources Strateco. Cela fait trois ans que la société junior tente de vendre son projet d'uranium aux habitants de la nation crie de Mistissini. Le chef Richard Shecapio a livré la réponse de la communauté lors d'audiences publiques tenues mardi dernier: Mistissini s'oppose au projet.

Dans une époque où l'acceptabilité sociale est devenue incontournable pour la survie d'un projet minier, l'annonce n'est pas mineure. «Ça été une grosse surprise pour nous autres», admet le président et chef de la direction de Strateco, Guy Hébert.

«Depuis 2007, on a travaillé avec le conseil de bande, explique-t-il. On a fait plein de démarches d'information, mais ce n'était pas assez. Il faut maintenant identifier les questions auxquelles nous n'avons pas su répondre. On va essayer de s'expliquer.»

Le projet Matoush est situé à environ 275 km au nord de Chibougamau, au cœur des monts Otish. La minière tente actuellement d'obtenir les permis nécessaires à la construction d'une rampe d'exploration souterraine, qui lui permettra de déterminer si une exploitation est possible et rentable. Des audiences publiques (voir encadré) ont eu lieu à ce sujet mardi et jeudi, à Mistissini et Chibougamau.

À la veille des audiences, le chef de Mistissini, Richard Shecapio, avait convoqué une assemblée pour que la communauté se prononce sur le projet. Les participants ont voté contre à 93 %. C'est cette décision que le chef a expliquée aux commissaires en audiences publiques.

Citant notamment les effets à long terme sur l'environ-

nement et les animaux, M. Shecapio a expliqué que l'exploration uranifère «allait à l'encontre des valeurs fondamentales cries».

Le chef s'est dit déçu des réponses fournies par la minière durant le processus de consultation. «Strateco a failli à faire participer la communauté, a déclaré M. Shecapio. Strateco a failli à gagner la confiance des gens.»

Le chef a aussi rappelé le projet de création d'un immense parc national dans la région. Il a dit craindre la coexistence entre un tel parc et un projet minier à proximité.

Le Grand Conseil des Cris, qui regroupe 10 communautés, a apporté son appui à la nation de Mistissini. Dans un communiqué, le grand chef Matthew Coon Come assure que la décision de Mistissini n'a pas été prise à la légère, et qu'elle faisait à la suite d'années de réflexion.

Selon M. Coon Come, les Cris demeurent ouverts au développement minier. «Mais la communauté de Mistissini a jugé que dans le cas du projet Matoush, les impacts négatifs potentiels dépassaient largement les bénéfices.»

Le président de Strateco estime néanmoins que «la porte est encore ouverte pour rétablir des ponts avec les Cris». «Je pense que c'est une question d'information, soutient Guy Hébert. On va travailler pour faire changer leur attitude. On ne veut surtout pas s'engager dans une *game* légale. Il faut aller chercher leur support.» Le chef Richard Shecapio n'a pas rappelé *La Presse Affaires*.

**Inquiétude face aux résidus**

Dans les deux soirées d'audiences publiques, 13 des 17 intervenants se sont prononcés contre le projet. Parmi eux, notons la docteure Isabelle Gingras, qui avait fait partie de la fronde des médecins dans le dossier de l'uranium à Sept-Îles. Des représentants de Mines Alerte Canada et de la Société pour la

nature et les parcs du Canada s'étaient aussi déplacés pour l'occasion.

Les principales récriminations des opposants concernaient la gestion des résidus d'une éventuelle mine. La radioactivité de ces résidus suscite l'inquiétude. Plusieurs opposants ont aussi déploré les explications de Strateco jugées insatisfaisantes sur plusieurs aspects du projet.

Strateco a eu quelques moments de répit quand des familles cries sont venues exprimer leur accord.

La Conférence régionale des élus de la Baie-James (CREBJ) a aussi fourni un appui sans équivoque au projet. La mairesse de Chibougamau et présidente de la CREBJ, Manon Cyr, a souligné les retombées économiques du projet et soutenu que les risques étaient bien encadrés par une réglementation stricte. Elle n'anticipe pas d'impact néfaste majeur pour l'environnement ou le public.

**Continuera, continuera pas?**

«Mais nous sommes conscients que ce projet ne

pourra pas aller de l'avant sans l'appui des Cris de Mistissini», a ajouté la mairesse Cyr.

«L'acceptabilité sociale et environnementale de ce projet situé en plein cœur du territoire traditionnel des Cris n'y est pas, affirme de son côté la coalition Pour que le Québec ait meilleure mine. La compagnie doit prendre acte de ce refus et retirer son projet.»

«Que la licence soit accordée ou non, le projet n'arrête pas», rétorque Guy Hébert, qui demeure toutefois optimiste sur ses chances de rallier les Cris et d'obtenir la licence. Selon M. Hébert, même si les permis sont refusés, la société pourra continuer de faire des travaux de surface puis tenter à nouveau d'obtenir une licence plus tard.

Hier matin, Strateco a publié un communiqué en mettant l'accent sur «d'importants appuis» reçus lors des audiences publiques. Elle fait état de l'opposition crie au quatrième paragraphe. Le titre de l'entreprise a bondi de 13,75 % hier à la Bourse de Toronto, clôturant à 0,91 \$.

PERMIS ET URANIUM:  
LA ROUTE EST LONGUE

Ressources Strateco tente d'obtenir les permis pour la construction d'une rampe souterraine, base d'un programme d'exploration de 50 millions. Les audiences publiques sont tenues conjointement par des comités d'examen provincial et fédéral, en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Les comités feront rapport respectivement au sous-ministre de l'Environnement du Québec et à la présidente de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, administrateurs de la Convention. Ce sont eux qui décideront de délivrer ou non le permis. La Commission canadienne de sûreté nucléaire procède à une analyse parallèle. On s'attend à des décisions au cours du premier trimestre de 2011.

Au bureau du ministre de l'Environnement du Québec, Pierre Arcand, on réaffirme l'importance de l'acceptabilité sociale, l'un des trois piliers du développement durable. Mais il n'a pas été possible de savoir clairement s'il était envisageable qu'un permis soit délivré et que le projet puisse aller de l'avant en dépit de l'opposition des Cris.

Si Strateco peut aller de l'avant, elle devrait repasser par un processus d'audiences publiques avant une potentielle phase d'exploitation.

— Hugo Fontaine

PLUS D'OUVERTURE  
AUX CAPITAUX ÉTRANGERS

HUGO FONTAINE

Alors que le gouvernement fédéral a sauvé PotashCorp des griffes d'un acheteur anglo-australien, il envisage d'assouplir les règles d'investissement étranger dans le secteur de l'uranium. Et la Saskatchewan, capitale mondiale de la production uranifère, est sur la même longueur d'onde.

Le gouvernement Harper avait indiqué son intention dans le discours du Trône de mars dernier. «Tout en protégeant la sécurité nationale, notre gouvernement veillera à ce qu'aucun règlement inutile ne nuise à la croissance de l'industrie canadienne de l'extraction minière de l'uranium en soumettant indûment l'investissement étranger à des restrictions.»

Le député conservateur Brad Trost, de Saskatoon-Humboldt, a par la suite présenté un projet de loi privé allant dans ce sens, mais ce projet n'a pas encore progressé à la Chambre des communes.

Les règles actuelles empêchent des actionnaires étrangers de posséder plus de 49 % d'une société productrice d'uranium. Le gouvernement peut accorder des exemptions, comme celle qui permet à la société française Areva d'exploiter la mine McClean.

La Saskatchewan, qui s'est à peine battue pour faire avorter la prise de contrôle de PotashCorp, est cette fois en faveur d'un assouplissement des règles. Cela lui permettrait de redorer son blason en matière d'investissement étranger. C'est une manière de dire aux investisseurs étrangers: «Oui, nous sommes prêts à faire des affaires», a expliqué Brad Trost dans une entrevue au *Globe and Mail*.

Selon le premier ministre provincial Brad Wall, la différence entre cet enjeu et l'affaire PotashCorp, c'est la quantité de réserves stratégiques en jeu et le risque d'avoir pu perdre un «champion» canadien. La province ne veut d'ailleurs pas voir les règles changer pour

la société saskatchewanaise Cameco, qui produit 16 % de l'uranium de la province.

Car Cameco doit appliquer des règles spéciales déterminées lors de la naissance de l'entreprise, en 1987. Aucun actionnaire étranger ne peut détenir plus de 15 % des actions, et l'ensemble des étrangers ne peut détenir plus de 25 % des droits de vote. Cela permet néanmoins à Cameco de compter sur 50 à 55 % d'actionnaires situés à l'extérieur du Canada.

Le porte-parole de Cameco, Rob Gereghy, indique que la société n'est pas opposée à un assouplissement des règles. Mais elle souhaite que le Canada obtienne la réciprocité pour lui permettre d'investir dans certains pays fermés à ce chapitre, comme la Russie, la Chine, l'Inde ou le Brésil.

**Impact sur les développeurs**

Le président et chef de la direction de Ressources Strateco, Guy Hébert, note que les règles actuelles «limitent

énormément les investissements étrangers au Canada». «C'est pour ça qu'on a perdu le premier rang des producteurs (aux mains du Kazakhstan)», ajoute-t-il.

Les sociétés d'exploration comme Strateco, qui développe un projet au Québec, ne sont pas visées par la politique de propriété étrangère. Mais cela les affecte quand même. Les investisseurs peuvent se montrer frileux à prendre le contrôle d'une société d'exploration en sachant qu'elle devra absolument trouver un partenaire canadien avant l'étape de production.

Dans le cas de Strateco, note M. Hébert, d'éventuels acheteurs d'uranium pourraient bien accepter de s'associer avec une participation minoritaire, tant qu'ils mettent la main sur une partie de la production. Mais les sociétés minières qui s'intéresseraient à Strateco voudraient prendre le contrôle de la société, soutient M. Hébert. Ce qui ne serait pas possible actuellement.

## URANIUM LE PRIX MONTE, L'OPPOSITION AUSSI



PHOTO RESSOURCES STRATECO

Ressources Strateco développe le projet uranifère Matoush, le plus avancé du Québec, au cœur des monts Otish. La société veut maintenant obtenir les permis pour creuser une rampe d'exploration souterraine dans cette propriété située sur le territoire des Cris de Mistissini, à 275 kilomètres au nord de Chibougamau.

## NOUVELLE ÉNERGIE POUR LE PRIX

HUGO FONTAINE

Le prix de l'uranium profite d'une nouvelle dose d'énergie. Il a grimpé de 50 % depuis juillet et la valeur des actions d'entreprises du secteur a doublé, dans la plupart des cas. Pour plusieurs observateurs, le creux du marché est définitivement derrière nous.

Après avoir atteint les 140 \$US en 2007, le prix de la livre d'oxyde d'uranium (U3O8) a vivoté entre les 40 et 45 \$ pendant la première moitié de 2010. Mais il s'est activé au deuxième semestre pour atteindre 60,50 \$US hier.

La reprise économique mondiale nécessitera beaucoup d'énergie, note David Bilodeau, cochef de la direction et chef des placements de Majestic Gestion d'actifs, une firme montréalaise spécialisée dans les ressources. Et la demande viendra beaucoup de la Chine.

« Le marché a commencé à prendre la Chine au sérieux, à prendre conscience que leur programme de construction de centrales nucléaires était réel », observe M. Bilodeau.

La Chine compte 13 réacteurs nucléaires en fonction, 23 en construction et 39 autres sont dans les cartons à court

et moyen terme, selon un rapport de Dundee Marchés des capitaux.

Dans les derniers mois, la Chine a signé des ententes d'approvisionnement pour 133 millions de livres d'uranium. Encore cette semaine, Cameco a convenu de livrer 29 millions de livres d'uranium sur 15 ans à la China Guangdong Nuclear Power Holding.

Les spéculateurs, qui avaient contribué à la poussée des prix en 2007, sont également de retour dans le marché, soulignent David Talbot et Julia Carr-Wilson, de Dundee. Mais cette fois, les prix devraient évoluer de façon plus rationnelle.

Dundee prévoit un prix à 75 \$US en 2013, pour se stabiliser autour de 65 \$ à long terme. Canaccord Genuity cible les 70 \$US.

David Bilodeau est plus agressif dans ses prévisions. « Entre 1997 et 2008, le prix du pétrole a augmenté par plus de 15 % par année en passant de 18 \$ à 145 \$US. On pourrait s'attendre au même type de frénésie sur le marché de l'uranium au cours des 10 prochaines années. »

Selon M. Bilodeau, seule une contraction importante du

PIB des pays asiatiques (et la baisse de leur demande énergétique) pourrait annuler cette frénésie.

### Du carburant à vie

Plusieurs facteurs pointent vers un soutien durable des prix. Des fabricants de centrales comme la française Areva ou la russe Rosatom promettent à leurs nouveaux clients un approvisionnement à vie en carburant nucléaire. Cela mettra de la pression sur les producteurs.

D'un autre côté, on craint l'épuisement des sources secondaires dès 2013, note l'analyste Eric Zaunserb, de Canaccord Genuity. Provenant principalement du démantèlement des armes nucléaires, ces sources fournissent actuellement 25 % de l'offre d'uranium.

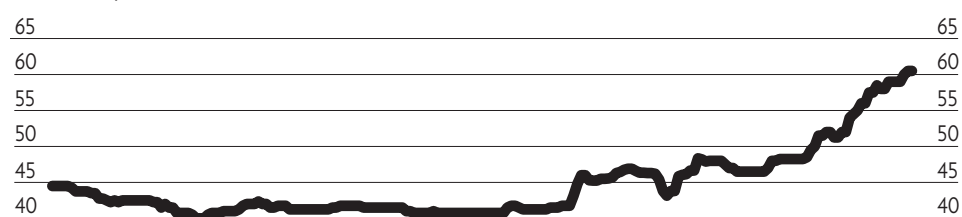
La croissance de la production du Kazakhstan, premier producteur mondial, devrait aussi ralentir. Et la mise en production d'une nouvelle mine d'uranium est généralement très longue, particulièrement au Canada, en Australie, et aux États-Unis. Cela laisse présager que la croissance de l'offre n'égalera pas celle de la demande.



### URANIUM (LE PRIX DEPUIS LE DÉBUT 2010)

Fermeture hier **60,50** \$US

Variation depuis le 2 décembre 2009: **+34,4%**



# LA PRESSE AFFAIRES

## À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

**MARDI 30 NOVEMBRE**  
Confiance des conso. (É.-U.) nov.: **52,1**  
oct.: **50,2**  
PIB (Can.) 3T: **1,6%**  
2T: **2,0%**  
Banque Nationale 4T: **1,56\$**  
Barnes & Noble 2T: **-10cUS**

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
Dep. de construc. (É.-U.) oct.: **-0,2%**  
sept.: **0,5%**  
Ind. ISM manufac. (Can.) nov.: **56,0**  
oct.: **56,9**  
Descartes Systems BPA 3T: **3c**  
Krispy Kreme BPA 3T: **-1cUS**

**JEUDI 2 DÉCEMBRE**  
Ventes de maisons existantes (É.-U.) oct.: **-1,0%**  
sept.: **-1,8%**  
Banque CIBC BPA 4T: **1,63c**  
Banque TD BPA 4T: **1,46c**  
Bombardier BPA 3T: **9c**

**VENDREDI 3 DÉCEMBRE**  
Taux de chômage (Can.) nov.: **7,9%**  
oct.: **7,9%**  
Taux de chômage (É.-U.) nov.: **9,6%**  
oct.: **9,6%**  
Banque Royale BPA 4T: **1,01\$**  
Banque Scotia BPA 4T: **1,00\$**

**LUNDI 6 DÉCEMBRE**  
Spectrum Brands BPA 4T: **33cUS**

**MARDI 7 DÉCEMBRE**  
Banque Canadienne Western BPA 4T: **46c**  
Banque de Montréal BPA 4T: **1,21\$**  
H&R Block BPA 2T: **-38cUS**

Source: Bloomberg

### POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
lpa@lapresseaffaires.com

## SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

			4					
4	1		8	5			9	
6							5	
	6		3	2				
				4			7	
5	7				8			
		9				8		
			2					5
1	7		6					

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

### Solution du dernier sudoku

2	8	1	5	7	3	6	9	4
9	6	4	2	1	8	7	5	3
3	7	5	6	9	4	1	8	2
5	1	6	7	8	2	4	3	9
4	2	9	3	6	5	8	7	1
8	3	7	1	4	9	2	6	5
7	4	8	9	5	1	3	2	6
6	9	2	4	3	7	5	1	8
1	5	3	8	2	6	9	4	7

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

1839

Par Fabien Savary 1838

## Gains et pertes en capital: c'est le temps d'agir

### URGENCE

suite de la page 1

De là l'importance de déclarer, année après année, nos pertes en capital lorsqu'on produit nos déclarations d'impôt. Le report rétrospectif des pertes en capital se fait par l'entremise des formulaires T1-A du fédéral et TP-1012A du Québec.

D'autre part, si vous bouclez l'année 2010 avec un solde de pertes en capital, sachez que vous pouvez les déduire rétroactivement à l'encontre des gains en capital réalisés, s'il y a lieu, lors des trois précédentes années, soit 2009, 2008 et 2007.

Passons à une mise en garde. Des pertes en capital pourraient vous être refusées si vous cédez les placements en question à une entité apparentée, voire à votre REER, à votre CELI, à une société sous votre contrôle ou celui de votre conjoint, etc. Autre cas de refus potentiel: si les placements cédés sont rachetés dans les 30 jours qui suivent la cession à des fins de pertes en capital, le fisc en refusera possiblement les pertes.

*Si vous bouclez l'année 2010 avec un solde de pertes en capital, sachez que vous pouvez les déduire rétroactivement à l'encontre des gains en capital réalisés.*

Cette mise en garde ne concerne pas les placements vendus ou donnés à un enfant ou un membre de sa famille, autre que le conjoint.

Au sujet du conjoint, il est permis aux membres d'un couple de se transférer les pertes en capital accumulées sur papier dans un portefeuille, évidemment hors REER. Ce transfert sera fiscalement rentable si le conjoint ne peut déduire ses pertes (faute de gains en capital) alors que l'autre conjoint a de son côté accumulé des gains en capital.

La procédure d'un transfert de pertes en capital doit se faire comme suit:

a) On donne ordre au conseiller de transférer officiellement à notre conjoint les placements perdants. Ce dernier les acquiert à la juste valeur marchande. Il s'agit ici d'une transaction officielle et monnayable.

b) À cette valeur marchande que paye notre conjoint, Revenu Canada et Revenu Québec lui permettent d'ajouter la perte en capital qu'on a subie sur les placements en question. Cela a donc pour effet d'augmenter le coût d'acquisition des placements transférés et de le ramener au niveau initialement payé par nous.

c) Le conjoint acquéreur doit conserver ces placements pendant une période minimale de 30 jours civils. Après le délai, il peut les revendre au prix du marché et réclamer une perte en capital. La perte équivaudra à la différence entre le coût d'acquisition des placements transférés et le prix de revente sur le marché.

Concernant les titres boursiers canadiens, il est malheureusement trop tard pour utiliser, aux fins fiscales de cette année, cette stratégie de transfert des pertes en capital entre conjoints. En effet, le délai de 30 jours a pour conséquence d'en reporter la transaction de revente après la date butoir du 24 décembre prochain, reportant ainsi la déduction des pertes en capital à 2011.

Mais pour les autres placements, les conjoints ont jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre pour effectuer le transfert des pertes en capital aux fins fiscales de 2010.

Je vous rappelle que les gains et pertes en capital jouissent d'un traitement fiscal particulier, à savoir que seulement la moitié de ceux-ci est imposable.

Mais dans un portefeuille REER (ou FERR), tous les revenus de placement (intérêts, dividendes, gains en capital ou pertes en capital) sont traités de la même façon. Ils s'accumulent tout simplement à l'abri de l'impôt jusqu'au jour où on commence à y effectuer des retraits. Et lorsque ce sera le cas, les retraits deviendront pleinement imposables, sans discrimination entre le capital investi, les revenus accumulés et les pertes subies.

## Le parcomètre, ami du commerçant?

### PARCOMÈTRES

suite de la page 1

« Ce qui est offert sur le Plateau, on ne peut le reproduire au Carrefour Laval ou au DIX30, convient-il. Il y a une clientèle différente, des boutiques différentes. On ne peut pas dire que le Plateau soit vraiment en concurrence avec la banlieue. »

La SDC de l'avenue Mont-Royal a mené un sondage-éclair auprès de 200 clients qui utilisent leur voiture. Près de 40 % des répondants ont affirmé qu'ils magasineraient moins souvent si le stationnement devient payant.

Seulement le quart des clients utilisent leur voiture pour se rendre sur Mont-Royal, convient Michel Dépatie, qui dirige la SDC. Mais cette proportion est beaucoup plus élevée dans certains secteurs de la rue Saint-Denis et du boulevard Saint-Laurent.

Selon Paul Lewis, professeur d'urbanisme à l'Université de Montréal, les craintes des marchands sont justifiées. D'autant plus qu'il n'existe aucune étude montréalaise pour les rassurer.

« À un moment donné, si les gens sont mobiles, ils peuvent choisir d'aller ailleurs, souligne-t-il. Les commerçants ne vont pas perdre 50 % de leurs

clients, mais ils vont certainement perdre certains de leurs clients, au moins à l'occasion. »

Or, poursuit-il, dans un contexte où les centres commerciaux de la banlieue livrent déjà une rude concurrence aux commerces indépendants des quartiers centraux, même une légère baisse de la clientèle peut mener à la faillite.

**« On ne peut pas dire que le Plateau soit vraiment en concurrence avec la banlieue. »**

Pierre Delorme, qui dirige un groupe d'étude sur Montréal à l'UQAM, abonde dans son sens. Le professeur d'études urbaines et touristiques voit mal comment la hausse des tarifs sur le Plateau peut aider le commerce. Rares sont ceux qui vont faire leurs emplettes sans voiture, fait-il valoir, et c'est surtout vrai pour les familles que la Ville de Montréal cherche pourtant à attirer.

« Le grand discours pas d'auto dans la ville, ça ne convient pas à tout le monde », résume-t-il.

# 40% de crédits d'impôt + REER

**Exclusif à Fondation!**

C'est déjà le temps de penser aux REER!

Cotisez rapidement. Actions limitées.

[www.fondation.com](http://www.fondation.com)  
Adhérez en ligne!

## FONDATION CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

Ce placement est effectué au moyen d'un prospectus. Le prospectus contient une information détaillée importante au sujet des titres offerts. On peut se procurer un exemplaire du prospectus aux bureaux de Fondation ou dans son site Internet. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement.

EN VOYAGE AVEC VOUS

# VACANCES VOYAGE

Tous les mercredis et samedis dans **LA PRESSE**



### AFFAIRES

700

710

OCCASIONS D'AFFAIRES

#### AFFAIRES BOURSIÈRES

APPRENEZ À GÉRER VOUS-MÊME VOS INVESTISSEMENTS DE FAÇON ACTIVE  
CONFÉRENCES ÉDUCATIVES GRATUITES À 19H  
"Aucune vente ni sollicitation sur place"  
Comment tirer profit des marchés d'aujourd'hui  
En ligne: 06 déc. 2010, Laval: 31 jan. 2011  
Bromont: 21 fév. 2011, Boucherville: 28 fév. 2011  
"Taking advantage of today's markets"  
"On line": 19 jan. 2011, West Island: 16 fév. 2011  
NOS COURS ET PROGRAMMES DE FORMATION  
\* Plate forme d'Accès Direct 1 jour: Oc. 4 déc.  
► Action Investisseur Actif 1 jour: Mtl. 22 jan. '11  
► Action Négociateur et Investisseur Actif:  
Montréal: 11 déc. 2010 - Montréal 05 fév. 2011  
\* Cours action de 27 h: croisière dans les CARAÏBES du 31 décembre 2010 au 9 janvier 2011

Pour plus d'information :  
(514) 666-0306 ou  
1 (877) 309-0123



CHERCHONS PARTENAIRES  
Minimum 2 000 000 \$. 514-525-5390

ENTREPRISE dans le domaine de la santé, établie depuis 1987, peut s'opérer à partir de votre résidence. Cause de vente: retraite. Bon capital requis. 819-563-0708.

QUALINET- Enfin un horaire flexible !  
Qualinet en entretien ménager (franchise). Partez en affaires avec une formule gagnante.  
E. Pearson: 1 888 715-9911. [www.qualinet.ca](http://www.qualinet.ca)

710

OCCASIONS D'AFFAIRES

#### PLATEAU - 2189 SHERBROOKE E.

Magnifique édifice à bureaux, +/- 4500 pi car., autrefois résidence de prestige, rénové en conservant cachet 1926, boiseries, vitraux, foyer déco, planchers lattes, 10 stat. Libre à l'acheteur.  
949 000 \$

EDDY RESLER 514-774-4566  
RE/MAX Ambiance MR

715

FINANCEMENT

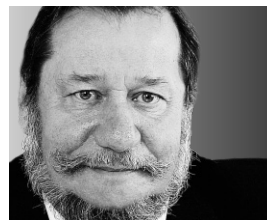
1-877-346-2620 [www.securfinance.com](http://www.securfinance.com)  
Sécur Finance - Prêts hypothécaires: résidentiels, locaux, commerciaux & semi-comm., construction. [info@securfinance.com](mailto:info@securfinance.com)

1<sup>ERE</sup> / 2<sup>E</sup> HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION  
Commercial • Industriel • Résidentiel  
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

FINANCEMENTMDM.COM  
Prêt de 500 \$, permis de l'OPC  
1-877-904-9888

FINANCIÈRE PRÊTBEC  
PRÊTEUR D'ARGENT  
Nous sommes différents 450-688-7212

# Le déclin démographique du Québec sous la loupe



CLAUDE  
PICHER  
CHRONIQUE

Il y a quelques semaines, le Bloc québécois a hurlé au meurtre en prenant connaissance du nouveau projet de découpage de la carte électorale canadienne. On peut comprendre. Le projet prévoit la création de 34 nouvelles circonscriptions: 21 en Ontario, 7 en Colombie-Britannique et 6 en Alberta. Zéro pour le Québec.

La carte électorale évolue en fonction des changements démographiques. Or, il se trouve que la population de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta augmente beaucoup plus rapidement qu'au Québec. Au net, cela signifie une diminution du poids politique du Québec.

Ce n'est pas très encourageant, mais ce n'est rien à côté de ce qui s'en vient.

La dernière série de projections démographiques de Statistique Canada, publiée plus tôt cette année, porte sur la période 2009-2036, donc sur près de 30 ans. Ces projections tiennent compte du taux de fécondité, de l'espérance de vie, des migrations internationales et interprovinciales.

Sur une aussi longue période, beaucoup d'événements imprévus peuvent survenir, de sorte que les marges d'erreur sont importantes (en aucun cas, ces projections ne sauraient être considérées comme des prédictions). Les démographes élaborent leurs hypothèses en fonction de différents scénarios: croissance plus faible ou plus forte que prévue, et entre les deux, croissance moyenne, c'est-à-dire la situation qui apparaît comme la plus proche de la réalité.

Voilà ce que dit ce scénario de croissance moyenne: province voisine comptera 17,7 millions d'habitants, presque le double du Québec.

En Colombie-Britannique et en Alberta, la poussée démographique sera également très forte, avec 43 % et 35 % respectivement. Toujours en 2036, ces deux provinces compteront ensemble 10,3 millions d'habitants...

Cela signifie évidemment l'érosion du poids politique et économique du Québec. En 2009, le Québec comptait pour 23 % de la population canadienne; en 2036, cette proportion passera à 21 %.

Comment peut-on en arriver là? Trois coupables possibles: le taux de fécondité, le vieillissement de la population et l'immigration.

Rejetons tout de suite l'hypothèse du taux de fécondité. Au Québec, le nombre d'enfants par femme était de 1,68 en 2007, niveau comparable à la moyenne canadienne de 1,66 et certainement supérieur à l'Ontario avec 1,57. En 2036, le Québec sera toujours en avance avec un taux de 1,72 contre 1,63 pour l'Ontario et 1,70 pur l'ensemble du

Canada. Si le poids démographique du Québec diminue, ce n'est pas parce que les couples québécois ne font pas assez d'enfants.

Il y a aussi le vieillissement de la population. Plus la proportion de personnes âgées augmente, plus les décès sont nombreux par rapport aux naissances. La population québécoise vieillit plus rapidement que la moyenne canadienne, mais jamais à un rythme qui pourrait expliquer les énormes écarts de croissance que l'on vient de voir. En fait, toutes les provinces canadiennes font face à un problème de vieillissement accéléré.

Ainsi, la proportion de Canadiens âgés de 65 ans ou plus passera, entre 2009 et 2036, de 13,9 à 23,7 %. Au Québec, les chiffres correspondants sont de 14,9 à 25,8 %. En Ontario, de 13,7 à

négligeable au Québec, mais les autres provinces connaîtront également des diminutions importantes à ce chapitre.

Le vieillissement de la population créera des pressions énormes sur le système de santé, sur le marché du travail, sur les finances publiques, sur la richesse collective et sur les régimes de retraite privés et publics, entre autres (je vous invite, sur ce sujet, à lire l'excellent reportage de mon collègue Rudy Le Cours, proposé dans le portfolio sur les régimes de retraite de *La Presse Affaires* de mardi prochain).

Mais en aucun cas, le vieillissement ne peut expliquer que la population augmentera deux fois plus vite en Ontario qu'au Québec.

Reste l'immigration. Voilà la coupable. Voyons plutôt: toujours entre 2009 et 2036, le Québec accueillera en moyenne 49 000 immigrants par année. L'Ontario, 143 000. À la fin de la période, le Québec comptera 1,3 million de nouveaux citoyens (plus leurs enfants), contre près de 4 millions pour l'Ontario. La Colombie-Britannique, 1,5 million de plus.

C'est sans compter les soldes migratoires interprovinciaux; bon an, mal an, 30 000 Canadiens choisissent de quitter leur province pour s'installer en Colombie-Britannique, tandis que 10 000 Québécois s'exilent vers d'autres provinces.

**Entre 2009 et 2036, le Québec accueillera en moyenne 49 000 immigrants par année. L'Ontario, 143 000. À la fin de la période, le Québec comptera 1,3 million de nouveaux citoyens (plus leurs enfants), contre près de 4 millions pour l'Ontario.**

Entre 2009 et 2036, la population du Québec passera de 7,8 à 9,3 millions d'habitants, en hausse de 18 %.

Mais pendant la même période, la population ontarienne augmentera de 36 %, deux fois plus vite qu'au Québec. En 2036, la

Au Québec, le nombre d'enfants par femme était de 1,68 en 2007, niveau comparable à la moyenne canadienne de 1,66 et certainement supérieur à l'Ontario avec 1,57. En 2036, le Québec sera toujours en avance avec un taux de 1,72 contre 1,63 pour l'Ontario et 1,70 pur l'ensemble du

23,5 %. Dans les provinces de l'Atlantique, les aînés dépasseront 30 % de la population en 2036. Ces chiffres peuvent expliquer une partie du déclin démographique du Québec. Ainsi, en 2036, l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) sera devenu

EN PRIMEUR CE SOIR...



ARTS  
SPECTACLES

LA PRESSE

## L'ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE D'INFINITI

Berline G25x 2011

Financement à la location

2,9%

sur 36 mois\*

Prix de vente à partir de

42 500\$†

V6 de 2,5 litres et 218 CH, boîte automatique à 7 rapports, système de traction intégrale intelligente Infiniti de série



Coupé G37x 2010

Financement à la location

1,9%

sur 36 mois\*

Prix de vente à partir de

50 820\$†

V6 de 3,7 litres et 330 CH, boîte automatique à 7 rapports, système de traction intégrale intelligente Infiniti de série

### La traction intégrale intelligente. À prix parfaitement intelligent.

La traction intégrale intelligente d'Infiniti vous assure de la puissance et un appui au moment et à l'endroit où vous en avez besoin, peu importe les conditions. En surveillant constamment le patinage des roues, la position du pavillon des gaz ainsi que la vitesse de déplacement, puis en dirigeant la puissance automatiquement là et où le véhicule le nécessite le plus, votre Infiniti fait plus que travailler en fonction de son environnement: elle en fait littéralement partie. C'est ça que travailler est inspirée. À la manière Infiniti.



INFINITI.

Performance inspirée™

Visitez [infiniti.ca](http://infiniti.ca) pour les détails.

Faites vite et profitez de nos offres exceptionnelles

Park Avenue Infiniti

8805, boul. Taschereau Ouest  
Brossard (Québec)  
450-445-5799

Infiniti Laval

1950, boul. Chomedey  
Laval (Québec)  
514-666-2710

Luciani Infiniti

4000, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal (Québec)  
514-731-7977

Spinelli Infiniti

345, boul. Brunswick  
Pointe-Claire (Québec)  
514-697-5222

\* Le prix de vente pour une berline G25x 2011 (G4XK71 AA00)/Coupé G37x 2010 (G2XG70 AA00) est 42 500\$/50 820\$ incluant les frais de transport et de pré livraison (1920\$)/(1890\$), les taxes sur l'air climatisé (100\$) et les taxes sur les pneus (30\$). \* Offre de financement à la location sur la nouvelle berline G25x 2011 (G4XK71 AA00) ou le Coupé G37x 2010 (G2XG70 AA00) uniquement. Taux de financement à la location de 2,9%/1,9% pour un terme de 36/36 mois. Mensualité de 369\$/389\$ avec comptant initial de 9 441\$/10 139\$ ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Première mensualité requise à la signature du contrat. Aucun dépôt de garantie. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km/20 000 km avec kilométrages additionnels de 0,15 \$ le km. L'obligation totale de location est 22 725\$/24 143\$. \*, \* Ces offres sont disponibles jusqu'au 30 novembre 2010. Ces offres sont disponibles uniquement auprès d'Infiniti Canada Finance pour un temps limité, suite à l'approbation de crédit, ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changements sans préavis. Les offres sont sujettes à la disponibilité et peuvent être annulées ou modifiées sans préavis. Taxes, immatriculation et assurances en sus et seront exigées à la livraison. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Voyez votre détaillant Infiniti le plus près pour connaître tous les détails ou [infiniti.ca](http://infiniti.ca).

POUR LA SEMAINE SE TERMINANT LE 27 NOVEMBRE 2010

# PLUS-VALUE

POUR MIEUX GÉRER VOS PLACEMENTS



« Ce budget contient des mesures très difficiles et exigeantes pour tous les Portugais, mais il n'y a pas d'autres solutions. »

— Le premier ministre portugais, José Sócrates, après l'adoption d'un budget d'austérité hier à Lisbonne.

PHOTO FRANCISCO SECO, AP

## RÉSULTATS DE FIN D'EXERCICE DES BANQUES

# Après une sortie de crise, la croissance au ralenti



MARTIN VALLIÈRES

Le rendez-vous annuel des résultats de fin d'exercice des banques canadiennes aura lieu au cours des deux prochaines semaines.

Encore une fois, les gros profits ne manqueront pas d'agacer l'opinion publique. Les investisseurs, eux, chercheront davantage le potentiel d'amélioration de leurs résultats à moyen terme.

Selon les analystes, la période de redressement marqué des bénéfices des banques après la grave crise financière d'il y a deux ans tire à sa fin.

D'autant plus que la conjoncture de reprise économique au Canada et aux États-Unis ramollit à vue d'œil, ce qui est de mauvais augure pour le volume des activités de base des banques en financement et en gestion de patrimoine.

« Malgré les bons résultats attendus durant le 4<sup>e</sup> trimestre, l'environnement économique et financier demeure très instable. Pour les banques

canadiennes, ça pourrait limiter leur potentiel de croissance interne et ralentir la croissance de leurs bénéfices durant les deux prochaines années », souligne Michael Goldberg, analyste principal des banques chez Valeurs mobilières Desjardins, à Toronto.

Selon le recensement de l'agence Bloomberg auprès des analystes, la croissance de bénéfice net parmi les banques devrait ralentir autour de 15% lors de leur prochain exercice 2011.

Une telle croissance serait inférieure de moitié à celle attendue pour tout l'exercice 2010, terminé le 31 octobre dernier.

Une croissance de 15% du bénéfice est d'ailleurs présentée par les analystes pour le seul quatrième trimestre 2010.

Ce trimestre devrait confirmer la fin des facteurs de sortie de crise financière qui, depuis un an, ont favorisé le redressement des profits des banques.

D'une part, leurs activités de commerce de valeurs mobilières ont profité des tumultes des marchés à la fin de 2009 et en début de 2010 pour rehausser considéra-

ment leur apport aux résultats d'ensemble.

Cet avantage temporaire s'est beaucoup amenuisé depuis le mi-exercice 2010. Mais il pourrait se raffermir avec un regain des activités de fusions et acquisitions d'entreprises.

D'autre part, les banques canadiennes ont profité d'une conjoncture économique moins mauvaise au Canada qu'aux États-Unis pour accélérer la réduction de leurs provisions pour pertes sur prêts.

Mais là aussi, notent les analystes, il s'agit d'un avantage conjoncturel des banques canadiennes qui tire à sa fin.

« La réduction des provisions pour pertes sur prêts a le plus contribué au regain des profits en 2010. Elle aura encore un impact positif à court terme, mais de moins en moins important », soulignait Peter Routledge, analyste principal des banques à la Financière Banque Nationale, dans un récent rapport.

### Dividende

Dans ce contexte, quels arguments reste-t-il aux banques canadiennes pour convaincre les investisseurs

d'acheter et de conserver leurs actions? Et maintenir aussi leur valeur boursière?

À parcourir les rapports d'analystes, la réponse prioritaire se résume à un mot: dividende.

Plus exactement: la possibilité de plus en plus forte que les banques relancent la croissance de leur dividende au cours des prochains trimestres.

Une telle décision mettrait fin à la plus longue pause – deux ans – de hausse de dividende parmi les banques en un demi-siècle.

« Les éléments fondamentaux des banques canadiennes sont forts et leur valeur boursière demeure attrayante. Mais je m'attends à ce que les hausses de dividende soient le principal vecteur de valorisation additionnelle en Bourse », selon Kevin Choquette, analyste principal des banques chez Capitaux Scotia.

Parmi les analystes, les banques Nationale et TD sont pressenties premières en piste pour relancer la hausse de dividende d'ici un à deux trimestres.

« Les investisseurs peuvent anticiper une hausse de l'or-

dre de 7 à 8% », estime Mario Mendonca, analyste des banques chez CanaccordGenuity, dans son récent aperçu des résultats de fin d'exercice.

De passage à Montréal, jeudi, le président et chef de la direction de la Banque TD, Ed Clark, a confirmé qu'une révision de dividende était prévu « à la fin du premier trimestre 2011 », c'est-à-dire en janvier prochain.

Son homologue à la Banque Nationale, Louis Vachon, a aussi déjà fait des commentaires en faveur d'une révision prochaine de dividende.

Pour la suite, les analystes s'attendent à de telles annonces de la part de la banque Royale et des deux principales banques régionales: la Laurentienne au Québec et la Canadian Western dans l'ouest du pays.

Les autres banques canadiennes pourraient leur emboîter le pas vers la fin de 2011 et le début de 2012.

### Capitalisation

Un autre attrait des banques canadiennes pour les investisseurs est leur réserve de capitaux, très avantageuse comparée aux institutions américaines et européennes.

## RÉSULTATS ATTENDUS DES PRINCIPALES BANQUES CANADIENNES

	PRÉVISIONS POUR LE 4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2010				PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2010				PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2011			
	Bénéfice net	Var. un an	Bénéfice/action	Var. un an	Bénéfice net	Var. un an	Bénéfice/action	Var. un an	Bénéfice net	Var. un an	Bénéfice/action	Var. un an
Banque Royale	1,49 milliard	+20%	1,01\$	+21%	5,5 milliards	+42%	3,74\$	+44%	6,52 milliards	+18%	4,32\$	+17%
Toronto-Dominion	1,28 milliard	+27%	1,32\$	+17%	4,69 milliards	+50%	5,34\$	+53%	5,34 milliards	+14%	6,06\$	+13%
Banque Scotia	1,04 milliard	+16%	0,99\$	+18%	4,09 milliards	+15%	3,88\$	+17%	4,72 milliards	+15%	4,42\$	+14%
Banque de Montréal	708 millions	+9%	1,22\$	+10%	2,7 milliards	+51%	4,70\$	+52%	3,12 milliards	+16%	5,36\$	+14%
CIBC	638 millions	-1%	1,62\$	+3%	2,52 milliards	+114%	6,34\$	+139%	2,9 milliards	+15%	7,06\$	+11%
Banque Nationale	263 millions	+9%	1,57\$	+12%	996 millions	+17%	5,84\$	+18%	1,1 milliard	+11%	6,57\$	+12%
Canadian Western	35,2 millions	+16%	0,48\$	+15%	147 millions	+38%	2,03\$	+34%	153 millions	+4%	2,07\$	+2%
Banque Laurentienne	30,3 millions	-20%	1,17\$	-20%	115,7 millions	+2,3%	4,57\$	+8%	123,7 millions	+7%	4,95\$	+8%
<b>TOTAL</b>	<b>5,48 milliards</b>	<b>+15%</b>	—	—	<b>20,7 milliards</b>	<b>+45%</b>	—	—	<b>23,9 milliards</b>	<b>+15%</b>	—	—

Source: Bloomberg

## LES BANQUES CANADIENNES EN BOURSE

Le rendement boursier en 2010 et sur 5 ans comprend les dividendes. Le « prix cible 12 mois » représente la moyenne des prévisions d'analystes.



### BANQUE ROYALE (RBC)

Symbole	RY
Capitalisation boursière	78,2 milliards
Cours récent	55,15\$
Multiple cours/bénéfice prévu	14,3
Cours cible 12 mois	57,94\$
Rendement total en 2010	0,7%
Rendement total sur 5 ans	45%



### BANQUE TORONTO-DOMINION (TD)

Symbole	TD
Capitalisation boursière	65,5 milliards
Cours récent	75\$
Multiple cours/bénéfice prévu	13,7
Cours cible 12 mois	82,69\$
Rendement total en 2010	17%
Rendement total sur 5 ans	45%



### BANQUE SCOTIA

Symbole	BNS
Capitalisation boursière	55,7 milliards
Cours récent	53,50\$
Multiple cours/bénéfice prévu	13,5
Cours cible 12 mois	58\$
Rendement total en 2010	12%
Rendement total sur 5 ans	41%



### BANQUE DE MONTRÉAL (BMO)

Symbole	BMO
Capitalisation boursière	34 milliards
Cours récent	60,40\$
Multiple cours/bénéfice prévu	12,7%
Cours cible 12 mois	64,89\$
Rendement total en 2010	13%
Rendement total sur 5 ans	27%



### BANQUE CIBC

Symbole	CM
Capitalisation boursière	30,8 milliards
Cours récent	78,85\$
Multiple cours/bénéfice prévu	12,3
Cours cible 12 mois	82,19\$
Rendement total en 2010	19%
Rendement total sur 5 ans	30%

## UN GRAPHIQUE VAUT 1000 MOTS

### Les manufacturiers retrouvent la forme

Selon les plus récentes données, la profitabilité des manufacturiers canadiens, au troisième trimestre, a retrouvé son sommet atteint au quatrième trimestre 2006. Les fabricants américains ont fait encore mieux, au plan de la rentabilité, mais l'écart entre les deux pays s'explique surtout par l'appréciation du dollar canadien qui a affecté les prix des biens expédiés aux États-Unis.

Source: Groupe financier Banque Nationale

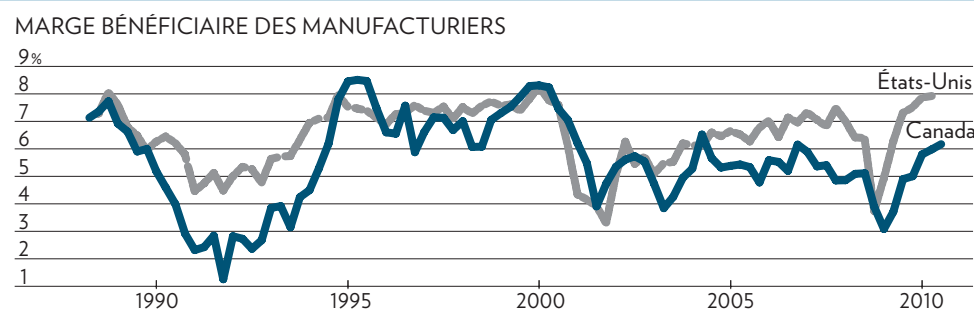


PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Succursale de la Banque de Montréal, rue Saint-Jacques.

Cette bonne capitalisation a déjà permis aux banques canadiennes d'affronter les effets de la crise financière de l'automne 2008 avec beaucoup moins de dommages à leur bilan et à leur réputation.

Et maintenant que s'amènent des normes bancaires plus sévères au niveau mondial, selon l'accord de Bâle III et les priorités des chefs d'État du G20, les banques canadiennes jouissent d'une longueur d'avance en matière de capitaux propres.

Selon un estimé de la firme Barclays Capital, le montant de « capital excédentaire » parmi les six principales banques en fonction des prochaines normes pourrait totaliser les 35 milliards de dollars.

« Ces normes de capitalisation plus élevées ne sont plus un problème pour les banques canadiennes », constatait aussi

l'analyste Peter Routledge, de la Financière Banque Nationale, dans un rapport publié plus tôt cet automne sur l'impact de Bâle III au Canada.

Toutefois, il n'est encore aucunement question pour ces banques de puiser dans ces excédents de capitaux propres.

Du moins, tant que la conjoncture économique et financière ne sera pas rétablie, a déjà averti le Surintendant fédéral des institutions financières.

Mais en dépit de cette prudence imposée, des banques ont conservé une marge de manœuvre financière pour des acquisitions dans des secteurs prioritaires de croissance, comme la gestion d'actifs financiers.

L'annonce lundi dernier de l'offre de 2,3 milliards par la

Banque Scotia pour l'achat de la firme de fonds d'investissement DundeeWealth, de Toronto, est un exemple éloquent.

Par ailleurs, les analystes s'attendent à voir les banques TD, Royale et de Montréal (BMO) faire d'autres acquisitions ciblées aux États-Unis, dans les régions où elles sont déjà implantées.

Les banques canadiennes ont deux atouts conjoncturels en mains pour magasiner au sud de la frontière.

D'une part, le taux de change avantageux du dollar canadien leur procure plus de pouvoir d'achat en dollars américains.

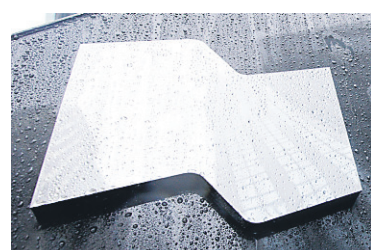
D'autre part, le milieu bancaire aux États-Unis, très fragmenté par rapport au Canada, recèle d'actifs encore très dépréciés par la crise financière et la récession.

## RENDEMENT BOURSIER COMPARATIF DES FINANCIÈRES CANADIENNES

Rendement incluant les dividendes, en devise locale sauf pour le Hang Seng (HK) en dollars US.

	Rendement total en 2010	Rendement total sur 3 ans	Rendement total sur 5 ans
<b>S&amp;P/TSX financières (Toronto)</b>	<b>+8,7%</b>	<b>+2,7%</b>	<b>+20%</b>
S&P/TSX (Toronto)	+12,5%	+4,9%	+35%
S&P 500 (USA)	+9,4%	-11%	+5,2%
FTSE 100 (Londres)	+8,5%	+4,3%	+26%
Nikkei (Tokyo)	-3,5%	-30%	-27%
Hang Seng (Hong-Kong)	+10%	-4%	+79%

Source: Bloomberg



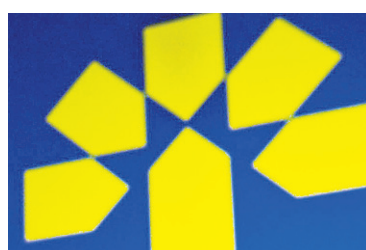
### BANQUE NATIONALE

Symbole	<b>NA</b>
Capitalisation boursière	<b>11 milliards</b>
Cours récent	<b>68,25\$</b>
Multiple cours/bénéfice prévu	<b>11</b>
Cours cible 12 mois	<b>70,80\$</b>
Rendement total en 2010	<b>14,8%</b>
Rendement total sur 5 ans	<b>33%</b>



### BANQUE CANADIAN WESTERN

Symbole	<b>CWB</b>
Capitalisation boursière	<b>1,7 milliard</b>
Cours récent	<b>26,40\$</b>
Multiple cours/bénéfice prévu	<b>13,6</b>
Cours cible 12 mois	<b>28,15\$</b>
Rendement total en 2010	<b>20%</b>
Rendement total sur 5 ans	<b>65%</b>



### BANQUE LAURENTIENNE

Symbole	<b>LB</b>
Capitalisation boursière	<b>1,08 milliard</b>
Cours récent	<b>45,15\$</b>
Multiple cours/bénéfice prévu	<b>9,9</b>
Cours cible 12 mois	<b>52,12\$</b>
Rendement total en 2010	<b>8%</b>
Rendement total sur 5 ans	<b>75%</b>

Source: Bloomberg

## SUR LE RADAR

Chaque samedi, un financier différent répond à nos questions. Il donne sa lecture des marchés, offre son point de vue sur la Bourse et lance quelques conseils d'investissement. Cette semaine, **Marc L'Écuyer, de Cote 100...**

### Après l'Irlande, à qui le tour?

STÉPHANIE GRAMMOND

**Q:** À votre avis, quel est l'événement le plus significatif des derniers jours à la Bourse?

Pour nous, c'est ce qui se passe en Europe. Cette semaine, c'est au tour de l'Irlande: il va y avoir un plan de sauvetage dont on ne connaît pas encore tous les détails. Mais, à notre avis, cela s'inscrit dans un long processus de désendettement des pays industrialisés qui est loin d'être terminé. Ce sera la toile de fond pour plusieurs années.

On va voir d'autres plans de sauvetage comme ça. En Europe, l'Espagne et le Portugal sont probablement les prochains sur la liste. Ailleurs, on ne sait trop comment ça va se dérouler, notamment pour certains États américains, ou encore au Japon qui est à un point de non retour. Le Canada est peut-être en meilleure posture, mais il n'échappera pas aux contrecoups.

**Q:** Quel indicateur suivez-vous le plus attentivement en ce moment?

Malgré tout, on demeure assez positifs pour les marchés boursiers. Par contre, il y a une chose qui est inquiétante, c'est la déflation. Si l'économie a une croissance modérée, avec un peu d'inflation, les investisseurs pourront tirer leur épingle du jeu. Mais si on a de la déflation, ce sera excessivement difficile à la Bourse.

Ce qui nous intéresse, c'est les États-Unis. Depuis quelques mois, les indicateurs sont un peu inquiétants. L'été dernier, on voyait une déflation apparaître, mais elle était concentrée dans l'immobilier. Depuis quelques mois, la déflation se retrouve un peu partout, et plus seulement dans l'immobilier. On est d'avis que la Réserve fédérale américaine réussira à ramener de l'inflation aux États-Unis. Par contre, on ne peut pas en être certain. Et c'est le principal risque pour notre portefeuille.

**Q:** Que feriez-vous avec 10 000\$ à investir?

En ce moment, on ajouterait de l'argent dans les actions, et non pas dans les obligations. Par contre, on mise sur la qualité. On recherche des leaders en bonne santé financière, dans des secteurs peu ou pas cycliques, avec une présence à l'international pour profiter de la croissance dans les pays émergents.

Aux États-Unis, on aime bien des multinationales dans le secteur de la consommation comme Colgate Palmolive (NY, CL) et Kraft Foods (NY, KFT). Au Canada, on peut citer Thomson Reuters (TRI) qui est présente partout dans le monde, dans le secteur de l'information et des bases de données. Le Groupe CGI est aussi intéressant.

**Q:** Quel placement évitez-vous à tout prix?

Les obligations en général, et plus particulièrement celles qui ont une échéance de 5 ans. Ce n'est pas que l'on soit des partisans du discours inflationniste, mais on n'aime vraiment pas aller geler de l'argent à des taux dérisoires. À notre avis ce n'est pas très intéressant.

**Q:** Qu'est-ce que les marchés sous-estiment le plus présentement?

On prévoit qu'il pourrait y avoir un ralentissement de l'économie mondiale, car les pays industrialisés vont continuer de se désendetter: il risque d'y avoir d'autres chocs. Cela pourrait être couplé d'un ralentissement dans les pays émergents. Pour l'instant, la Chine est repartie. Mais ce n'est pas soutenable à long terme si les Chinois ne développent pas leur consommation.

Jusqu'à présent, le ralentissement de l'économie mondiale ne se reflète pas dans les marchés boursiers. Au contraire, depuis le début de l'année, ce sont les secteurs plus cycliques et plus sensibles à la reprise économique (matériaux, industriel) qui ont remonté le plus vite. Nous, on préfère rester dans les secteurs plus défensifs.

### Marc L'Écuyer

est gestionnaire de portefeuille au sein de l'équipe de gestion COTE 100 depuis 2003. Fondée par Guy Le Blanc en 1988, la firme de Saint-Bruno gère quelque 200 millions d'actifs pour des investisseurs privés.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

## LA PRESSE AFFAIRES

## SOUS LA LOUPE

SES VIEILLES DETTES  
LA TOURMENTENT

MARC TISON

«Ma conjointe m'a avoué avoir un vieux prêt étudiant datant de près de 10 ans, d'un montant de 6000 \$ à l'époque, ainsi qu'une vieille dette de 500 \$ provenant d'une carte de crédit, décrit Pascal. Comme elle a vécu des problèmes lourds par le passé, elle a fui ces dettes.»

Annie a déménagé deux fois depuis, et vit maintenant avec Pascal.

«Ses créanciers ont perdu sa trace, poursuit Pascal. Elle n'a jamais emprunté un seul dollar depuis.»

Annie travaille dans la restauration, où elle touche un revenu annuel d'environ 15 000 \$.

Au fil des ans, elle a réussi à économiser 10 000 \$. «Elle n'a aucun autre actif sauf une télévision», précise son conjoint. «Tout dans notre appartement m'appartient à moi. Elle n'a pas d'auto, de maison. Comment prendre arrangement avec eux sans se faire harceler, menacer?»

Les inquiétudes d'Annie pèsent plus sur sa santé que ses dettes sur ses finances. Elle fait de l'insomnie, craint la saisie. Doit-elle communiquer avec sa banque, déclarer faillite?

## La dette d'études

La syndic de faillite Josée Pomerleau, de Lemieux Pomerleau et associés, rappelle d'abord que les prêts étudiants sont garantis par le gouvernement du Québec.

La Banque Nationale n'a reçu aucun paiement d'Annie, dont elle a perdu la trace. L'institution a certainement demandé le remboursement de cette dette à l'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, sans doute dans l'année qui a suivi la fin des études d'Annie.

La situation d'Annie n'est pas plus confortable pour autant. Lorsque l'AFE rembourse le capital et les intérêts dus à l'institution financière,

l'organisme gouvernemental se substitue à celle-ci pour ses droits à l'égard de la créance.

«L'ex-étudiante devient donc une débitrice du gouvernement du Québec», résume notre conseillère.

Elle entrouvre une porte: peut-être la dette d'Annie se trouve-t-elle prescrite en vertu de la Loi sur l'Aide financière aux études. En effet, explique-t-elle, la dette envers l'AFE s'efface cinq ans après le moment où elle a commencé à être exigible... à moins que l'organisme, durant cette période, n'ait fait une tentative de recouvrement ou de reconnaissance de dette.

Ce fut sans doute le cas. «Une simple mise en demeure envoyée à la dernière adresse déclarée est suffisante pour interrompre la prescription», observe Josée Pomerleau, refermant aussitôt la porte.

Comme défense, Annie ne peut soutenir qu'elle n'a reçu aucune mise en demeure à sa nouvelle adresse. Elle a l'obligation de communiquer tout changement d'adresse à ses créanciers.

La dette d'études, qui s'élevait à 6000 \$ il y a 10 ans, atteint peut-être 12 000 \$ à l'heure actuelle. Josée Pomerleau recommande qu'Annie communique avec l'Aide financière aux études pour connaître la somme exacte et négocier une entente de remboursement. Elle devra alors produire un état complet de son avoir et un budget.

Les agents de recouvrement n'ont pas l'autorisation d'accorder une réduction de sa dette. Mais Annie pourrait par exemple proposer un premier paiement forfaitaire, puisé dans ses 10 000 \$ d'épargne, suivi d'une série de versements mensuels. À ce propos, M<sup>me</sup> Pomerleau rappelle que tant que la dette à l'AFE ne sera pas acquittée, Revenu Québec y appliquera tout remboursement d'impôt auquel Annie aurait droit.

## La carte de crédit

La dette de 500 \$ sur carte de crédit, qui traîne depuis

plus de 10 ans, pourrait elle aussi être prescrite. Elle s'efface après trois ans si l'institution financière n'a fait aucune tentative de recouvrement ou de reconnaissance de dette. Cependant – et pour compliquer les choses –, l'institution aurait pu obtenir un jugement contre Annie. Le droit qui résulte de ce jugement s'éteint après 10 ans s'il n'a pas été exercé.

Comment le savoir? Pour en avoir le cœur net, Annie devra joindre cette institution financière pour vérifier si la dette existe encore, et le cas échéant, conclure une entente de paiement. «Je suis convaincue que cette dette n'existe plus», indique toutefois Josée Pomerleau.

Annie devrait-elle déclarer faillite? Le syndic serait alors en droit de saisir ses économies de 10 000 \$ et son dossier de crédit serait durablement entaché. Notre experte déconseille cette avenue. Avec des ententes de paiement, Annie est clairement en mesure de rembourser ses dettes, croit-elle.

Ce ne serait que si le gouvernement obligeait Annie à des conditions de remboursement incompatibles avec son budget que M<sup>me</sup> Pomerleau lui recommanderait la proposition de consommateur. Moins draconienne que la faillite, elle consiste en un arrangement avec ses créanciers, en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, pour ne rembourser qu'une partie des dettes ou pour prolonger la période de remboursement.

Quoi qu'il en soit, Annie «ne doit pas tarder à négocier une entente afin de réduire la charge d'intérêts qui continue de s'accumuler tous les jours», avise Josée Pomerleau. Elle éviterait ainsi le risque que Revenu Québec la retrace, obtienne un jugement contre elle, et fasse saisir son salaire et ses épargnes.

La sérénité est à ce prix.

## LA SITUATION

Annie a confié à son conjoint Pascal qu'elle traînait de vieilles dettes depuis 10 ans. Elle avait à l'époque de graves problèmes. Ses créanciers ont depuis perdu sa trace, mais elle aimerait maintenant se libérer de ce poids. Doit-elle communiquer avec ses créanciers? Déclarer faillite?

«Aujourd'hui, elle aimerait assumer ses dettes. Ses insomnies sont terribles...»

– Pascal

## LES DONNÉES

## Annie

> Revenus: 15 000 \$

> Dette sur prêt étudiant: prêt de 6000 \$ il y a 10 ans.

> Dette sur carte de crédit: solde de 500 \$ il y a plus de 10 ans.

> Aucun emprunt depuis 10 ans.

> Épargne: 10 000 \$

> Seul actif: un téléviseur.

## LA RECOMMANDATION

La faillite entraînerait la saisie de ses économies. Par ailleurs, peut-être ses dettes sont-elles prescrites, c'est-à-dire effacées en raison du délai. Mieux vaut prendre contact avec les créanciers et négocier une entente de remboursement.



JOSÉE POMERLEAU

Syndic de faillite, Lemieux Pomerleau et associés

«Annie est clairement en mesure de rembourser ses dettes avec un montant forfaitaire et une entente de paiement mensuel.»

– Josée Pomerleau

ÉCRIVEZ-NOUS! Vous aimeriez qu'un planificateur financier examine votre situation? Investissement, immobilier, retraite, héritage, impôt, crédit, budget... Quelle que soit la nature de vos questions, écrivez-nous! Les dossiers retenus seront analysés par un spécialiste, dans le cadre de la chronique «Sous la loupe».

## VOICI NOTRE ADRESSE

À vos affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 ou notre courriel: avosaffaires@lapresseaffaires.com

## LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS

## FRAIS CACHÉS

## Les transporteurs aériens contournent la loi québécoise



STÉPHANIE GRAMMOND

## LE PRODUIT

Des billets d'avion annoncés par Air Canada, West Jet, Porter et Air Transat

## LE HIC

Les prix affichés dans la publicité excluent une foule d'extras, ce qui est contraire à la Loi sur la protection du consommateur (LPC).

« Cette pratique nous apparaît irrespectueuse pour les acheteurs de billets. On annonce des prix qui sont de l'ordre de 50 % du prix total à payer. »

– M<sup>e</sup> André Allard, avocat à l'OPC

## AU BOUT DU COMPTE

L'Office de la protection du consommateur (OPC) a envoyé une mise en demeure aux quatre transporteurs au début d'octobre. Mais ceux-ci considèrent qu'ils ne sont pas assujettis à la LPC, parce qu'ils relèvent du fédéral.

Le message de l'Office de la protection du consommateur est très clair: fini les frais cachés dans les publicités. Mais les grands trans-

porteurs aériens au Canada n'ont toujours pas suivi l'ordre de la tour de contrôle.

Ils refusent de se conformer au nouvel article de la Loi sur la protection du consommateur (LPC) qui exige que toutes les entreprises affichent un prix total incluant tous les extras: frais, surcharge et taxes sauf la TPS et la TVQ.

La loi est entrée en vigueur le 30 juin dernier. Plusieurs industries ont modifié leurs pratiques commerciales. Mais pas les transporteurs aériens. «Ils sont apparus assez rapidement sur notre radar», dit M<sup>e</sup> André Allard, avocat à l'Office de la protection du consommateur (OPC).

Le 8 octobre, l'OPC a donc envoyé une mise en demeure à Air Canada, Porter Airlines, West Jet et Air Transat.

Porter, West Jet et Air Transat souhaitent discuter avec l'OPC. «Nous avons accepté de voir quels sont les problèmes auxquels ils font face, sans que ça nous amène à tolérer une pratique», a dit M<sup>e</sup> Allard.

Air Transat a déjà fait un pas dans la bonne direction. Depuis la mi-novembre, la publicité de ses billets d'avion présente le prix de base en gros caractères, ainsi que le montant total de tous les

extras juste en dessous du prix, de manière très visible. Les consommateurs peuvent rapidement additionner les montants pour connaître leur débours réel.

Par contre, Air Canada a informé clairement l'OPC qu'elle n'avait pas l'intention de se conformer à la loi. «Nous avons entrepris une enquête formelle, pour recueillir des éléments de preuve qui vont nous permettre de déposer une poursuite pénale contre Air Canada», a expliqué M<sup>e</sup> Allard.

En cas de culpabilité, Air Canada serait passible d'une amende allant de 2000 \$ à 100 000 \$. En cas de récidive, ces montants peuvent doubler.

Air Canada fait aussi face à un recours collectif, pour des raisons semblables. La demande a été déposée l'été dernier conjointement par l'Union des consommateurs et par un individu qui a dû payer plus cher que le prix annoncé pour ses billets.

Or, Air Canada estime que «les nouvelles dispositions de la Loi sur la protection du consommateur ne s'appliquent pas aux transporteurs aériens dans la vente de billets d'avion», nous a dit la porte-parole Isabelle Arthur.

«Le transport aérien est une activité de juridiction fédérale, régie par des règles fédérales, et supervisée par des organismes fédéraux dont Transport Canada, l'Office des transports du Canada et le Bureau de la concurrence du Canada», a-t-elle précisé.

Mais l'OPC rejette cet argument. «Nous sommes tout à fait conscients que les activités de transport aérien sont de juridiction fédérale. Cependant, lorsqu'une entreprise conclut un contrat avec un consommateur au Québec, elle est assujettie à la LPC», affirme M<sup>e</sup> Allard.

Les banques canadiennes ont déjà fait valoir devant les tribunaux qu'elles n'étaient pas assujetties à la LPC, relevant elles aussi du gouvernement fédéral. Elles ont été déboutées. Mais elles pourraient porter la cause jusqu'en Cour suprême.

Pour contourner ce débat constitutionnel, le gouvernement fédéral aurait pu intervenir pour encadrer la publicité dans le transport aérien, qui pose problème d'un océan à l'autre. Mais Ottawa a toujours refusé de s'en mêler, malgré les demandes de plusieurs provinces et de groupes de pression comme la Coalition pour la protection des voyageurs.

Tant qu'il n'y aura pas de loi pancanadienne applicable uniformément à tous les transporteurs (canadiens et étrangers) Air Canada ne changera pas de cap. «Imaginez le casse-tête pour un consommateur habitant Gatineau qui verrait une grande différence de prix pour les mêmes trajets en comparaison des annonces publiées à Ottawa», dit M<sup>me</sup> Arthur.

Et tant qu'un acteur important comme Air Canada affichera des prix artificiellement bas, tous les autres transporteurs risquent d'en faire autant, pour que leurs prix paraissent concurrentiels.

Ainsi, Porter Airlines qui est en exploitation depuis seulement 2006, explique qu'elle fait comme les autres. «Cette pratique existait depuis longtemps. Nous avons simplement suivi», s'est défendu le porte-parole Brad Cicero.

Dans les discussions avec l'Office, Porter veut «être certain que tout le monde s'entend sur la manière dont la nouvelle législation s'applique aux transporteurs aériens», dit-il. La loi doit s'appliquer à tous, sinon personne ne la suivra. Et les consommateurs devront continuer de scruter les frais cachés à la loupe.

Vous êtes tombé dans un piège? Vous souhaitez dénoncer des pratiques commerciales douteuses? Faites-nous part de vos problèmes de consommation. Écrivez-nous en fournissant vos coordonnées. Notre adresse:

## À VOS AFFAIRES

La Presse / Rédaction, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1K9

Notre courriel: avosaffaires@lapresseaffaires.com  
a/s Stéphanie Grammond  
514-285-7070

PRIX SUR LE CARBONE

# Pas d'impact négatif sur l'économie

PHILIPPE MERCURE

Contrairement aux craintes du gouvernement Harper, le Canada pourrait devancer les États-Unis et fixer un prix sur le carbone sans miner sa croissance économique. Et cela pourrait même se faire sans nuire à la Saskatchewan et l'Alberta, les deux plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au pays par rapport à la taille de leur économie.

Ce sont les conclusions publiées cette semaine par l'Institut C.D. Howe, *think tank* torontois pourtant peu reconnu pour ses positions de gauche.

«Même si le Canada impose une politique sur le carbone et que ses partenaires commerciaux ne le font pas, les taux de croissance (économique) ne

seraient pas significativement altérés», écrit l'Institut.

Les auteurs invalident aussi l'idée que l'Alberta et la Saskatchewan feraient les frais d'une politique fédérale sur les gaz à effet de serre (GES), affirmant que des mesures simples pourraient empêcher ces effets pervers.

«Si les décideurs veulent réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada, ils peuvent le faire», tranche l'Institut.

«L'une des barrières à l'action au Canada est la crainte qu'une politique fédérale sur le climat amène un transfert de richesse des provinces à haute émission vers les provinces à faible émission. Cette étude montre qu'il y a des options pour surmonter ses préoccupations», s'est réjoui Matt Horne, de l'Institut

Pembina, une organisation environnementale d'origine albertaine.

Les auteurs de l'Institut C.D. Howe examinent plusieurs façons pour le fédéral d'atteindre sa nouvelle cible de réductions. Celle-ci vise maintenant à ramener les émissions à 17% sous leur niveau de 2005 d'ici 2020, une cible beaucoup moins ambitieuse que l'engagement du Canada de réduire les émissions de 6% par rapport au niveau de 1990 prit en vertu du protocole de Kyoto.

Le premier scénario examiné par l'Institut C.D. Howe est l'approche de réduction par intensité que le gouvernement fédéral avait proposée en 2008, mais qu'il n'a jamais adoptée. En calculant les émissions permises comme un pourcentage de la production, cette approche

permet notamment à une entreprise d'augmenter ses émissions si elle augmente sa production.

Ironiquement, les auteurs montrent que ce scénario aurait eu pour effet de transférer de la richesse des provinces les moins polluantes comme le Québec et la Colombie-Britannique vers l'Alberta et la Saskatchewan.

Pourquoi? Parce que les provinces les plus polluantes ont davantage d'options bon marché pour diminuer leurs émissions que les provinces déjà propres. Si le fédéral avait instauré son programme, l'Alberta et la Saskatchewan auraient donc pu surpasser leurs cibles et générer des crédits de carbone qu'elles auraient pu vendre aux autres provinces.

Les autres avenues explorées par le C.D. Howe consistent en gros à fixer un prix sur le

carbone en mettant à l'encan des permis de polluer qu'il faut acheter. Les provinces polluantes devraient évidemment en acheter davantage, mais l'Institut propose de leur retourner les sommes perçues par des réductions sur l'impôt des entreprises.

Cette solution permettrait de réduire les effets négatifs sur les gros pollueurs.

Selon l'Institut C.D. Howe, le Canada pourrait choisir n'importe laquelle de ces avenues pour réduire ses émissions de GES sans craindre pour sa croissance, qui ne serait affecté au pire que de 0,02%.

«Une politique sur le climat ne conduira pas nécessairement à une réduction de la profitabilité des entreprises, ni à un flot d'investissements hors du Canada», concluent les auteurs.

# Dassault Aviation choisit Héroux-Devtek

MARIE TISON

Héroux-Devtek a poursuivi sa lancée dans l'industrie de l'aviation d'affaires en signant une entente importante avec Dassault Aviation.

Héroux-Devtek, entreprise établie à Longueuil, fabriquera le train d'atterrissage d'un nouveau biréacteur d'affaires que concocte l'avionneur français.

Au cours des trois dernières années, Héroux-Devtek a annoncé des ententes semblables avec Embraer, pour le train d'atterrissage du Legacy 450 et du Legacy 500, et Bombardier, pour le Learjet 85.

«Nous sommes en train de bâtir notre réputation internationale», a déclaré le président et chef de la direction d'Héroux-Devtek, Gilles Labbé, au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse Affaires* depuis Paris.

Il n'a pas voulu donner quelque détail que ce soit sur le nouvel appareil de Dassault. Toutefois, l'avionneur français travaille depuis quelques années sur un projet d'avion de catégorie intermédiaire supérieure, le SMS. En octobre dernier, le président et chef de la direction de Dassault Falcon (la division de Dassault spécialisée dans les avions d'affaires), Jean Rosanvallon, avait indiqué à *La Presse Affaires* que l'entreprise avait choisi ses principaux partenaires pour le SMS, mais qu'elle avait décidé d'attendre avant de les annoncer.

Pratt & Whitney Canada (P&WC) serait notamment intéressée à motoriser ce nouvel appareil.

M. Labbé a fait savoir que son entreprise courtisait Dassault depuis plusieurs années.

«Ils ont décidé de lancer un nouveau programme, a-t-il poursuivi. Nous avons été invités à une compétition internationale avec d'autres fournisseurs. Ils nous ont choisis sur la base de notre capacité industrielle et de notre ingénierie et parce que nous avions une offre commerciale compétitive.»

Comme dans le cas des Legacy d'Embraer et du Learjet 85 de Bombardier, Héroux-Devtek ne fera pas que fabriquer le train d'atterrissage. Il en fera également la conception. C'est également le cas pour le train d'atterrissage de l'hélicoptère militaire lourd CH-53K de Sikorsky.

«Nous avons plusieurs projets, nous sommes donc à la recherche d'ingénieurs au moment où on se parle, a indiqué M. Labbé. A court terme, nous avons besoin de 5 à 10 ingénieurs. Après, nous verrons, selon les programmes qui se terminent et les programmes qui démarrent.»

Les ingénieurs risquent d'être convoités dans la région montréalaise dans les mois à venir: Bombardier est toujours à la recherche d'ingénieurs pour ses projets de C-Series et de Learjet 85 alors que P&WC souhaite embaucher 200 ingénieurs.

M. Labbé a affirmé que l'entente signée avec Dassault constituait également une bonne nouvelle pour les gens de production, mais à plus long terme.

L'action de Héroux-Devtek a grimpé de sept cents à 6,05 \$ hier à la Bourse de Toronto.



Le président et chef de la direction d'Héroux-Devtek, Gilles Labbé.

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

BRANLE-BAS DE COMBAT !

Tous les jours dans **LA PRESSE**

**CUBICULES RÉUSINÉS \* CERTIFIÉS \***

À PARTIR DE 545,00\$ PAR POSTE (TEL QUEL)

TEKNION • BOULEVARD • LEVERAGE • ARTOPEX • HAWORTH • ETC.

RÉSEAU-BUREAUTIQUE

514 **937-1117**

www.reseaub.com

## LA PRESSE AFFAIRES MAGAZINE

LA PRESSE DÉCEMBRE 2010 DES GENS, DES STRATÉGIES, DE L'INNOVATION

VOYAGES: L'art du hamman  
GAZ DE SCHISTE: Entrevue avec un pionnier  
FINANCES PERSONNELLES: La retraite à deux vitesses  
PROFIL BOURSIER: LE CN peut-il maintenir son élan?

**LA PIONNIÈRE XEROX**  
Une Afro-Américaine au sommet

**MONSIEUR GAZ DE SCHISTE**  
Portrait de celui qui en a inventé l'industrie

**L'HOMME-ORCHESTRE**  
bienvenue dans l'univers de Iohann Martin

**FINANCES PERSONNELLES**  
une retraite confortable?

**INDIENS INC.**  
Les autochtones de l'Oklahoma sur la voie de la prospérité

Exclusivement dans **La Presse** lundi.  
Ne manquez pas le magazine économique conçu par l'équipe du cahier *La Presse Affaires*.

À lire dans cette édition:

Aussi, les chroniques *Voyage, Auto et Mode*

LA PRESSE AFFAIRES MAGAZINE, un autre regard sur le monde des affaires.

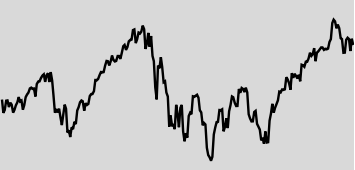
**LA PRESSE**

# LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

## LES BOURSES

### ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



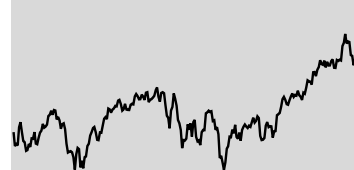
FERMETURE **1189,40**  
 VAR. 1J **-0,75%** | 1 SEM. **-0,86%**  
 52 SEM. HAUT **1 227,08** | BAS **1 010,91**

### DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	68 226,10	-1 135,53	-1,64
CAC 40 (France)	3 728,65	-31,77	-0,84
DAX (Allemagne)	6 848,98	-30,68	-0,45
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 525,69	-13,46	-0,53
FTSE 100 (Angleterre)	5 668,70	-30,23	-0,53
Hang Seng (Hong Kong)	22 877,25	-177,43	-0,77
Mexico Bolsa (Mexique)	36 904,53	-64,67	-0,17
NITSE MIB (Italie)	19 844,31	-101,63	-0,51
NIKKEI 225 (Japon)	10 039,56	-40,20	-0,40
S&P/ASX 200 (Australie)	4 598,30	4,90	0,11
Shanghai (Chine)	2 871,70	-26,56	-0,92
Swiss Market (Suisse)	6 483,56	-18,58	-0,29

### CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE **12 892,71**  
 VAR. 1J **-0,41%** | 1 SEM. **-0,49%**  
 52 SEM. HAUT **13 114,05** | BAS **10 990,41**

### PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
EQUINOX MINE. (EQM)	12 484 800	5,74	1,23
ANDIN RES. (AND)	6 694 404	6,39	-0,16
DENISON MINES (DML)	6 239 421	3,30	3,13
HUSKY ENERGY (HSE)	5 491 393	25,52	0,55
HORIZONS BETA/A (HNU)	5 188 549	6,84	0,44
ELDORADO GOLD (ELD)	4 591 610	17,07	-0,70
URANIUM ONE INC (UUU)	4 577 956	5,41	-0,73
ISHARES S&P/TSX (XIU)	4 392 427	18,58	-0,21
CGI/A (GIB.A)	4 229 850	16,10	-1,83
LAKE SHORE GOLD (LSG)	3 823 987	4,00	1,78
LUNDIN MINING (LUN)	3 741 763	6,18	-1,75
SUN LIFE FINANCIA (SLF)	3 207 461	28,26	-1,09
FINNING INTER. (FTT)	3 008 435	24,99	-1,38
BANQUE ROYALE (RY)	2 983 882	55,00	-0,52
BOMBARDIER (BBD.B)	2 938 679	4,79	-1,03
PALADIN ENERGY (PDN)	2 838 595	4,93	-2,18

### TITRES GAGNANT

EN %	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
MINERAL DEP. (MDM)	52 920	5,30	43,49
MCCOY (MCO)	37 170	3,48	8,75
URANERZ ENERGY (URZ)	338 048	3,90	8,33
SIGNATURE DIVERSI (SDF.U)	2 420	6,75	7,14
WHITECAP RES. (WCP)	124 765	5,95	7,99

### EN \$

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
IPATH S&P 500 (VXX)	67 951	46,07	2,86
MINERAL DEP. (MDM)	52 920	5,30	1,61
FAIRFAX FINAN. (FFH)	4 764	400,44	1,55
LABRADOR IRON (LIF.U)	30 310	67,50	1,20
AG GROWTH INT. (AFN)	19 120	46,91	0,89

### TITRES PERDANT

EN %	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
GREYSTAR RESOURCE (GSU)	1 159 161	4,58	-12,60
HOMBURG INV.V (HIL.B)	1 900	4,40	-9,28
MAWSON RES. (MAW)	418 568	2,24	-8,57
HARDWOODS DIS. (HWD.U)	5 500	2,30	-8,00
COPERNICAN WORLD (CBK.U)	1 011	2,69	-7,56

### EN \$

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
NIKO RESOURCES (NKO)	105 057	90,00	-2,20
ECOPETROL SA (ECP)	1 828	42,00	-2,01
ROYAL GOLD (RGL)	11 101	51,36	-1,62
FIRST QUANTUM (FM)	178 796	91,00	-1,60
INTACT FINAN. (IFC)	73 178	48,27	-1,23

### TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE **2 057,00**  
 VAR. 1J **0,39%** | 1 SEM. **+3,06%**  
 52 SEM. HAUT **2 069,69** | BAS **1 342,87**

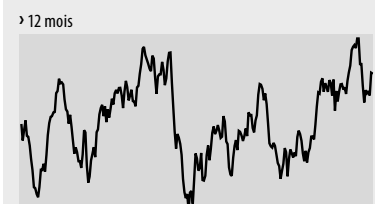
### PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
PETRODRORADO (PDO)	7 953 993	0,70	11,11
ALDRSHOT RES. (ALZ)	6 499 100	0,11	75,00
ENCANTO POTASH (EPO)	5 908 442	0,44	1,16
ESO URANIUM (ESO)	5 016 539	0,13	30,00
CURRIE ROSE RES. (CUI)	4 800 030	0,38	10,29
DELTA URANIUM (DUR)	4 681 267	0,07	-35,00
KWG RES. (KWG)	4 542 275	0,11	-4,55
WOLFE MI. (WOF)	4 126 134	0,40	-2,44
CANDORADO OPER. (COO)	4 111 200	0,07	-6,67
NORTHERN TIGER (NTR)	4 045 357	0,35	-11,54

CONSULTEZ les cotes  
 boursières en tout temps  
 sur [lapiresseaffaires.com](http://lapiresseaffaires.com)

## PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



**83,76 \$US**

Variation 1 JOUR **-0,10 \$US**

Variation 1 SEM. **+2,33%**

Variation 1 AN **+7,44%**

## FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	TAN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	20,40	-0,01	-0,05	12,71
S&P/TSX 60 (XIU)	18,58	-0,04	-0,21	8,65
S&P/TSX fin. (XFN)	22,71	-0,06	-0,26	5,24
S&P/TSX éner. (XEG)	18,63	-0,10	-0,53	3,33
S&P/TSX or (XGO)	25,61	-0,09	-0,35	10,91
Oblig. c. terme (XSB)	28,93	0,03	0,10	-1,93
Oblig. l. terme (XBB)	29,82	0,12	0,40	-0,63
S&P 500 (XSP)	13,69	-0,13	-0,94	8,31

## CANADA LPA 100 (HEBDOMADAIRE)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE SEM. (%)	52 SEM. HAUT	DIV. ANN. BAS
<b>SANTÉ</b>	<b>458,62 pts</b>	<b>0,77</b>	<b>3,30</b>			
▲ Valeant Pharma (VRX)	26,14	0,27	1,04	1,931	4,78	27,58
▲ Theratechnologies (TH)	5,69	0,14	2,52	1 120	3,64	6,15
▲ Nordion (NDN)	11,00	0,21	1,95	160	-0,36	12,00
Atrium (ATB)	14,30	0,00	0,00	141	-5,11	17,98
<b>SERVICES PUBLICS</b>	<b>1 880,00 pts</b>	<b>0,40</b>	<b>1,69</b>			
Boralex (BLX)	8,75	0,00	0,00	348	4,04	10,74
▲ TransAlta (TA)	21,55	0,26	1,22	14 954	3,46	24,00
<b>Canadian Utilities (CU)</b>	<b>51,55</b>	<b>0,06</b>	<b>0,12</b>	<b>13 788</b>	<b>2,67</b>	<b>52,28</b>
Fortis (FTS)	31,86	0,13	0,41	8 409	1,56	33,63
▼ Inmerge (INE)	9,57	-0,10	-1,03	383	1,27	9,98
Valener (VNR)	17,21	0,01	0,06	281	-0,23	18,37
<b>CONSOMMATION AUTRE</b>	<b>1 071,12 pts</b>	<b>0,13</b>	<b>0,59</b>			
Gildan (GIL)	29,85	-0,03	-0,10	22 215	4,01	33,26
Magna (MG)	49,87	-0,02	-0,04	3 457	2,67	50,99
Rona (RON)	13,17	0,11	0,84	4 694	1,93	17,73
▼ Uni-Select (UNS)	26,57	-0,37	-1,37	22	1,61	31,21
Thomson Reuters (TRI)	37,79	0,14	0,37	19 513	0,96	40,33
▲ TVA (TVA.B)	12,99	0,18	1,41	15	0,85	15,70
Yellow Média (YLO)	6,15	-0,06	-0,97	10 642	0,33	6,98
Le Château (CTU.A)	13,10	0,04	0,31	90	0,08	15,00
▼ Canadian Tire-A (CTC.A)	62,83	-0,67	-1,06	1 956	0,00	64,45
Cogeco Câble (CCA)	39,43	0,35	0,90	177	-0,15	43,98
Groupe Aeroplan (AER)	13,02	0,00	0,00	1 539	-0,23	13,33
Reitmans (RET.A)	19,41	-0,16	-0,82	301	-0,31	20,00
▲ Shaw (SJR.B)	20,64	0,24	1,18	11 358	-1,71	23,50
Astral Média (ACM.A)	40,69	0,10	0,25	170	-1,81	41,75
▼ Transat (TRZ.B)	17,51	-0,37	-2,07	275	-3,53	24,90
Quebecor (QBR.B)	36,72	0,10	0,27	75	-3,65	39,62
▼ BMTIC (GBT.A)	22,00	-0,32	-1,43	10	-5,29	24,10
<b>TECHNOLOGIES</b>	<b>232,81 pts</b>	<b>-0,77</b>	<b>0,18</b>			
▲ Open Text (OTC)	44,10	0,63	1,45	513	1,15	51,92
Research in Motion (RIM)	60,12	-0,51	-0,84	8 797	0,60	78,78
Exfo (EXF)	6,17	-0,03	-0,48	76	-0,48	6,85
▼ CGI (GIB.A)	16,10	-0,30	-1,83	42 299	-1,83	17,20
<b>TÉLÉCOMS</b>	<b>857,39 pts</b>	<b>-0,37</b>	<b>-0,03</b>			
BCE (BCE)	34,79	-0,04	-0,11	8 017	1,43	35,04
Telus (T)	46,93	-0,12	-0,26	1 472	-0,15	47,46
Rogers (RCL.B)	36,35	-0,26	-0,71	7 557	-2,15	41,64
<b>MATÉRIAUX</b>	<b>3 851,11 pts</b>	<b>-0,44</b>	<b>-0,04</b>			
▼ Tembec (TMB)	3,50	-0,17	-4,63	3 145	17,06	3,72
▲ Osisko (OSK)	14,93	0,36	2,47	19 091	5,59	15,85
Barrick (ABX)	51,85	-0,26	-0,50	28 270	2,25	53,36
Potash (POT)	145,40	-0,10	-0,07	9 235	1,80	160,65
Semafo (SMF)	12,31	0,05	0,41	7 021	1,57	13,32
Canam (CAM)	7,40	0,00	0,00	28	-1,07	9,81
Goldcorp (G)	46,00	-0,20	-0,43	15 402	-1,39	48,96
▲ Cascades (CAS)	5,86	0,08	1,38	1 009	-1,68	9,80
▼ Teck Cominco (TCK.B)	49,24	-0,56	-1,12	11 430	-3,32	51,38
<b>CONSOMMATION COURANTE</b>	<b>1 638,04 pts</b>	<b>0,06</b>	<b>-0,10</b>			
▼ Couche-Tard (ATD.B)	26,01	-0,41	-1,55	5 215	4,29	26,54
Saputo (SAP)	37,81	0,26	0,69	1 312	2,30	39,89
Jean Coutu (PJC.A)	9,65	0,05	0,52	1 089	1,58	10,24
▼ Molson (TPX.B)	49,23	-0,51	-1,03	13	0,67	50,25
Shoppers Drug Mart (SC)	37,73	0,20	0,53	5 397	0,27	46,35
Lassonde (LAS.A)	57,24	0,00	0,00	0	-0,17	58,75
Weston (George) (WN)	77,34	-0,06	-0,08	293	-0,73	84,94
Metro (MRU.A)	46,39	0,23	0,50	15 889	-1,34	47,47
Loblav (L)	41,10	-0,40	-1,10	1 015	-2,88	44,98
<b>INDUSTRIELLES</b>	<b>1 258,51 pts</b>	<b>-0,32</b>	<b>-0,82</b>			
Garda (GW)	9,20	0,07	0,77	272	6,36	11,90
Laperr. & Verreault (GLV.A)	7,04	-0,05	-0,71	463	2,62	10,35
Stella-Jones (SJ)	27,51	0,11	0,40	139	1,51	29,90
ACE Aviation (ACE.A)	12,83	-0,03	-0,23	145	0,71	13,50
▲ CAE (CAE)	11,27	0,15	1,35	1 806	0,63	11,72
Genivar (GNV.U)	27,75	0,15	0,54	169	0,78	29,26
Transforce (TFI)	11,41	0,06	0,53	1 199	-0,17	12,14
Transcontinental (TCL.A)	15,27	-0,12	-0,78	389	-0,20	16,09
Canadien National (CNR)	65,38	-0,34	-0,52	6 348	-0,55	69,16
Canadian Pacific (CP)	66,10	0,52	0,79	1 762	-0,57	67,50
Jazz Air (JAZ.U)	5,27	-0,02	-0,38	1 794	-0,57	5,88
SNC-Lavalin (SNC)	55,15	-0,10	-0,18	1 656	-0,58	56,10
▼ Velan (VLN)	13,25	-0,15	-1,12	0	-0,75	

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

DENRÉES			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (\$US/boisseau)	6,48	0,12	17,81
Cacao (\$US/livre)	1,25	-0,33	-15,92
Café (\$US/livre)	2,02	-2,41	45,64
Mais (\$US/boisseau)	5,38	-0,09	37,31
Soya (\$US/boisseau)	12,39	-1,31	17,45
Sucre (\$US/livre)	0,28	1,07	26,57

ÉNERGIE			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (\$US/gallon)	2,21	-0,09	10,71
Gaz naturel (\$US/gigajoule)	4,64	0,25	-14,80
Mazout (\$US/gallon)	2,32	-0,27	16,54

MÉTAUX			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (\$US/livre)	1,02	0,20	11,62
Argent (\$US/once)	26,70	-3,01	42,26
Cuivre (\$US/livre)	3,76	-0,02	20,04
Étain (\$US/livre)	10,91	-0,89	60,13
Nickel (\$US/livre)	10,21	-0,44	34,19
Palladium (\$US/once)	677,25	-2,61	82,57
Platine (\$US/once)	1 654,30	-0,25	11,81
Plomb (\$US/livre)	1,03	1,94	-3,41
Zinc (\$US/livre)	0,96	-0,05	-5,53

Source: New York Mercantile Exchange (NYMEX)

LES OBLIGATIONS						
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.	
<b>LE GOUVERNEMENT DU CANADA</b>						
Canada	9,00	01-03-11	102,05	0,87	-0,01	
Canada	6,00	01-06-11	102,43	1,12	0,00	
Canada	10,25	15-03-14	126,14	1,99	0,21	
Canada	9,75	01-06-21	159,04	3,11	0,71	
Canada	8,00	01-06-23	147,71	3,30	0,77	
Canada	8,00	01-06-27	156,32	3,48	0,99	
Canada	5,75	01-06-29	129,73	3,54	0,95	
<b>LES PROVINCES</b>						
Hydro Québec	11,00	15-08-20	157,09	3,88	0,57	
Manitoba	7,75	22-12-25	139,78	4,16	0,63	
New Brunswick	6,00	27-12-17	116,55	3,35	0,38	
Newfoundland	6,15	17-04-28	122,37	4,30	0,63	
Nova Scotia	6,60	01-06-27	126,72	4,31	0,62	
Ontario	6,25	25-08-28	122,89	4,37	0,64	
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	114,32	1,19	0,05	
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	145,95	4,22	0,62	
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	144,69	4,28	0,65	
PEI	8,50	27-10-15	125,86	2,81	0,30	
Québec	6,00	01-10-29	120,08	4,41	0,65	
<b>LES CORPORATIONS</b>						
Bell Canada	7,00	24-09-27	111,66	5,89	0,68	
Bombardier	7,35	22-12-26	102,50	7,08	0,00	
Cons Gas	6,10	19-05-28	113,46	4,94	0,76	
Gtaa	6,45	03-12-27	116,47	5,00	0,76	
Investors Gr	6,65	13-12-27	106,49	6,03	0,65	
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	116,91	5,23	0,73	

TAUX D'INTÉRÊT			
	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEM.	ANNÉE
<b>CANADA</b>			
Taux d'escompte	1,25	0,00	0,75
Taux préférentiel	3,00	0,00	0,75
Fonds à un jour	1,00	0,00	0,75
Bons du Trésor (3 mois)	1,00	0,06	0,78
Obligations (2 ans)	1,67	0,02	0,55
Obligations (10 ans)	3,11	-0,04	-0,11
<b>ÉTATS-UNIS</b>			
Taux d'escompte	0,75	0,00	0,25
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,15	0,02	0,12
Obligations (2 ans)	0,51	0,00	-0,23
Obligations (10 ans)	2,87	-0,01	-0,40
<b>OR</b>			
New York			
	<b>1 362,40 \$US</b>		
Variation 1 JOUR		<b>-10,60 \$US</b>	
Variation 1 SEM.		<b>+0,69 %</b>	
Variation 1 AN		<b>+14,78 %</b>	

DOLLAR CANADIEN	
EN CENTS US > 12 mois	
EN EURO > 12 mois	
<b>98,04 ¢US</b>	<b>0,7397 €</b>
VARIATION <b>-1,00 ¢</b>	VARIATION <b>-0,0019 €</b>
SOMME REQUISE POUR ACHETER	SOMME REQUISE POUR ACHETER
Un dollar US <b>102,00 ¢</b>	Un euro <b>1,3521 \$</b>
<b>LES DEVICES DANS LE MONDE</b>	
Afrique du Sud 1 \$ vaut <b>7,00</b> rands	Japon 1 \$ vaut <b>82,37</b> yens
Australie 1 \$ vaut <b>1,02</b> dollar	Liban 1 \$ vaut <b>1 529,24</b> livres
Brésil 1 \$ vaut <b>1,69</b> real	Mexique 1 \$ vaut <b>12,24</b> pesos
Chine 1 \$ vaut <b>6,54</b> renminbis	Norvège 1 \$ vaut <b>6,03</b> couronnes
Grande-Bretagne 1 \$ vaut <b>0,63</b> livre	Nouvelle-Zélande 1 \$ vaut <b>1,31</b> dollar
Hong-Kong 1 \$ vaut <b>7,61</b> dollars	Russie 1 \$ vaut <b>30,76</b> roubles
Inde 1 \$ vaut <b>44,84</b> roupies	Suède 1 \$ vaut <b>6,86</b> couronnes
Israël 1 \$ vaut <b>3,60</b> n. shekels	Suisse 1 \$ vaut <b>0,98</b> franc

# Les dettes européennes pèsent sur les marchés

AGENCE FRANCE PRESSE  
REVUE  
BOURSIÈRE

NEW YORK — Les Bourses nord-américaines ont fini en baisse hier au cours d'une séance écourtée peu animée, succombant aux inquiétudes relatives à la crise des dettes publiques en Europe.

À Wall Street, l'indice Dow Jones a cédé 95,28 points (-0,85 %) à 11 092,00 points, et le NASDAQ, à dominante technologique, 8,56 points (-0,34 %) à 2534,56 points.

L'indice élargi Standard & Poor's 500, de son côté, a reculé de 0,75 % (8,95 points) à 1189,40 points.

Les indices sont restés bloqués dans le rouge alors que « le spectre de la dette publique européenne refuse de s'éloigner », a constaté Joseph Hargett, de Schaeffer's Investment Research.

À l'image des places financières d'outre-Atlantique, Wall Street s'inquiète d'une éventuelle contagion de la

crise budgétaire qui a valu à l'Irlande d'accepter une aide financière internationale en début de semaine. Les investisseurs voyaient désormais le Portugal, mais aussi l'Espagne, comme les suivants sur une liste entamée avec la Grèce.

Autre source d'inquiétude, les investisseurs surveillaient la situation dans la péninsule coréenne.

La Corée du Nord a apparemment procédé hier à un exercice de tir d'artillerie en mer Jaune, après avoir affirmé que les prochaines manœuvres navales communes entre les États-Unis et la Corée du Sud dans la zone plaçaient la péninsule coréenne « au bord de la guerre ».

« Toutefois, les volumes d'échanges sont peu étoffés au cours de la séance écourtée pour cause de fête aux États-Unis, ce qui peut exacerber le mouvement à la baisse », ont noté les analystes de Charles Schwab.

Après être resté fermé jeudi pour Thanksgiving, le marché n'a ouvert que pour une séance écourtée de trois heures.

La pression s'est donc maintenue pendant toute la durée de la

séance « malgré le début apparemment solide de la saison des achats de fin d'année alors que les consommateurs américains semblent sortir en force pour le *Black Friday* », a observé l'équipe de Charles Schwab.

La longue fin de semaine suivant Thanksgiving est traditionnellement la plus importante du point de vue de la consommation, avec des soldes massifs pour attirer les clients.

La frilosité des investisseurs s'est reflétée également dans le repli des marchés de matières premières. Les valeurs liées aux métaux et à l'énergie en souffraient. Au sein de l'indice Dow Jones, la baisse des titres des groupes pétroliers Chevron (-1,1 %) et ExxonMobil (-0,93 %) ou encore du producteur d'aluminium Alcoa (-1,1 %) pesait.

Le groupe alimentaire Del Monte Foods (+4,7 %) a annoncé jeudi avoir conclu un accord avec un groupe d'investisseurs menés par le fonds américain Kohlberg Kravis Roberts pour son rachat pour 4 milliards US.

À Toronto, les marchés ont terminé la journée dans le



PHOTO RICHARD DREW, ASSOCIATED PRESS  
Après avoir été fermé jeudi pour Thanksgiving, le marché américain n'a ouvert hier que pour une séance écourtée de trois heures. Le *Black Friday* est la journée des enfants à Wall Street.

rouge, mais a tout de même réussi à se remettre partiellement de la forte baisse subie plus tôt dans la séance.

L'indice composé S & P/TSX a retraité de 53,1 points pour clôturer à 12 892,71 points, affichant une baisse de 0,5 % sur l'ensemble de la semaine.

L'action de Barrick Gold reculait de 0,3 % à 51,85 \$ et

le titre de Suncor Energy glissait de 1,1 % à 34,16 \$.

Dans le secteur financier, l'action de la Banque TD perdait 0,7 % à 74,81 \$.

Le dollar canadien s'est déprécié d'un cent US à 98,04 cents US, pendant que le billet vert américain regagnait du terrain par rapport à la plupart des autres devises.

# En attendant les banques...

RICHARD DUFOUR  
LES MARCHÉS

Certains investisseurs tenteront peut-être de mieux se positionner dès lundi matin en fonction des nombreuses nouvelles qui attendent les investisseurs au cours de la prochaine semaine.

Le calendrier des jours qui viennent est riche en événements d'importance.

Si cinq grandes banques canadiennes vont publier leurs résultats trimestriels d'ici vendredi, plusieurs statistiques économiques aux États-Unis et en Chine ris-

quent aussi de faire bouger les marchés.

Des mesures de l'activité dans le secteur manufacturier pour novembre aux États-Unis (ISM) et en Chine (PMI) seront publiées en milieu de semaine et la mise à jour mensuelle du marché américain et du marché canadien de l'emploi sera présentée vendredi matin.

En plus de mesurer l'activité, l'indice PMI chinois permettra aux investisseurs de mieux anticiper les besoins de resserrement de Pékin.

Dans le groupe des grandes entreprises qui vont dévoiler leurs plus récents résultats

financiers au cours de la prochaine semaine, il y a entre autres la CIBC, la TD, la Scotia, la Royale, la Banque Nationale, Bombardier, Gildan, Reitmans, Krispy Kreme, Toll Brothers, Mitel, Barnes & Noble, ThyssenKrupp et Novell.

L'évolution du conflit en Corée continuera d'être sur le radar des investisseurs autant que les développements dans la zone euro.

Si l'économie européenne dans son ensemble faiblit et que le consommateur européen dépense moins, les financiers tenteront de calculer ce que ça voudra

dire pour les revenus et les profits des compagnies d'ici qui vendent leurs produits là-bas.

L'appréciation du dollar américain face à l'euro est un autre élément qui continuera d'être surveillé pour son effet potentiel sur le prix des ressources naturelles et sur les exportations des entreprises américaines.

Des données sur la confiance des consommateurs américains et sur la confiance des investisseurs seront divulguées mardi en même temps que l'indice Case-Shiller du prix des logements aux États-Unis.

Mardi, les politiciens de Washington vont tenir des audiences pour mieux examiner la décision de la Fed plus tôt de mois-ci de lancer une nouvelle ronde de détente monétaire.

Ce jour-là, Ben Bernanke doit participer à une conférence sur l'économie en Ohio en compagnie du grand patron de Ford et du PDG d'IBM.

La Fed présentera mercredi une autre édition de son livre beige pour faire le point sur l'activité économique régionale aux États-Unis. Les investisseurs pourront avoir une meilleure idée de l'amélioration ou de la détérioration de la situation.

Réagissez, intervenez et commentez l'actualité financière sur le Blogue de la Bourse à l'adresse [www.lapresseaffaires.com/dufour](http://www.lapresseaffaires.com/dufour)

# Ruée de magasinage du *Black Friday* aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les consommateurs américains se bousculaient dans les magasins bien avant le lever du soleil, hier, pour profiter des occasions du *Black Friday*, journée traditionnelle de soldes monstres qui lance la saison des Fêtes. Elle marque aussi un sommet annuel des dépenses de consommation aux États-Unis.

Malgré sa consonance sombre, le *Black Friday* est une très bonne nouvelle pour les commerçants américains. C'est le jour où leurs comptes basculent du négatif (le rouge) vers le positif (le noir) et c'est aussi le coup d'envoi de la période des achats de Noël, habituellement la plus rentable de l'année.

Pour cette journée traditionnelle de point entre le sacro-saint repas familial du jeudi du Thanksgiving et la fin de semaine, les commerçants font tout pour attirer les consommateurs avec des rabais considérables.

C'est aussi une journée très surveillée par les analystes, car elle donne la vigueur de la consommation des ménages, une composante essentielle de la croissance économique américaine. Dans son plus récent pronostic, l'Association américaine des détaillants anticipait une hausse de 2,3 % des ventes par rapport à l'an dernier.



PHOTO JEFF CHIU, ASSOCIATED PRESS

## LA PRESSE AFFAIRES

SUN TV NEWS

## Quebecor a le feu vert du CRTC

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Après un premier refus, Pierre Karl Peladeau pourra finalement lancer sa chaîne d'info continue anglophone Sun TV News.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a accordé hier une licence à Sun TV News. La chaîne spécialisée de Quebecor Media, surnommée « Fox News du Nord » par certains médias, devrait entrer en ondes d'ici la fin du mois de mars 2011.

« Les médias d'information canadiens entrent dans une nouvelle ère. Sun TV

News remettra en question les idées reçues et offrira aux Canadiens un choix additionnel et de nouveaux points de vue à la télévision », a dit Pierre Karl Peladeau, PDG de Quebecor Media, par voie de communiqué.

Le CRTC n'a pas été influencé par la controverse politique ayant entouré l'annonce du projet au printemps dernier. Sun TV News a été surnommée « Fox News North » en raison de l'embauche d'un ancien conseiller de Stephen Harper comme premier directeur de la chaîne.

Aux États-Unis, le réseau Fox News de Rupert Murdoch est associé aux mouvements

politiques de droite. « Je ne sais pas pourquoi les gens ont utilisé cette appellation (« Fox News North »). Si j'ai bien compris, ce sera un LCN en anglais. Nous avons une politique de diversité des voix. Nous voulons voir beaucoup de points de vue à l'écran, alors Sun TV News est la bienvenue », a dit le président du CRTC, Konrad von Finckenstein, en entrevue à *La Presse Affaires*.

## Changement à la direction

Quebecor Media a d'abord embauché Kory Teneycke, ancien directeur des communications du premier ministre Stephen Harper, pour diriger la

nouvelle chaîne. M. Teneycke a été remplacé à la mi-septembre par Luc Lavoie, collaborateur de longue date de Pierre Karl Peladeau et ancien porte-parole du premier ministre Brian Mulroney.

« C'est à eux de décider qui ils veulent embaucher et quel type d'émissions ils veulent diffuser à l'écran, dit Konrad von Finckenstein. À la fin, c'est le consommateur qui va décider. Les journaux Sun sont populaires, je ne vois pas pourquoi Sun TV News ne le serait pas aussi. J'imagine que le contenu sera similaire à ce qu'on trouve dans les journaux Sun. »

Le CRTC avait refusé la première demande de licence

de Sun TV News au motif que Quebecor Media voulait une distribution obligatoire de trois ans pour sa chaîne spécialisée, ce qui aurait constitué une exception à la réglementation en vigueur. Sun TV News a obtenu hier une licence de chaîne spécialisée à distribution non obligatoire valide pour cinq ans.

À quelle date Sun TV News entrera-t-elle en ondes? Mystère. Au départ, Quebecor Media avait fixé le 1<sup>er</sup> janvier 2011 comme date de lancement. L'entreprise parle maintenant du « premier trimestre de 2011 », soit entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2011, selon son porte-parole Serge Sasseville.

Sun TV News diffusera des nouvelles-chocs le jour et des opinions tranchées en soirée, d'où sa devise « Hard News and Straight Talk ». La chaîne de Quebecor Media fera concurrence à CBC News et CTV News.

## La finance au secours d'Haïti

HAÏTI

suite de la page 1

Mais s'il est plutôt rare que votre caisse Desjardins vous donne un coup de pouce pour réparer votre maison, vous propose un cours de lecture ou vous donne une chèvre et quelques poulets pour assurer votre sécurité alimentaire, c'est le genre de services qu'offre aussi Fonkozé.

C'est qu'en plus de la branche « services bancaires », Fonkozé compte aussi une fondation qui, elle, s'occupe de développement social grâce à l'argent de ses donateurs.

« Il faut les deux. Si on ne fait pas la charité, on ne peut pas être rentable en affaires », explique M<sup>me</sup> Felix.

Les clients de Fonkozé sont en très grande majorité des femmes qui, selon l'organisme, forment la « colonne vertébrale » d'Haïti.

« Ce n'est pas qu'on ne veuille pas d'hommes. S'ils sont présents, tant mieux. Mais il y a une féminisation de la pauvreté en Haïti », dit M<sup>me</sup> Felix.

Avec 43 succursales partout en Haïti, Fonkozé compte 800 employés, 210 000 épargnants et a accordé des prêts à 45 000 clients. L'organisation gère des actifs de près de 34 millions.

À la veille de l'élection présidentielle et à l'heure où Haïti

doit maintenant affronter le choléra et la colère de certains de ses citoyens, M<sup>me</sup> Felix insiste pour qu'on parle aussi d'une dimension trop souvent tue dans le pays: l'absence d'autonomie financière des Haïtiens.

« En Haïti, il n'y aura pas de démocratie politique sans démocratie financière », martèle la jeune femme.

Selon elle, on ne pourra parler de réelle démocratie en Haïti tant et aussi longtemps que les citoyens des campagnes ne pourront avoir accès à des outils financiers leur permettant de gérer leur vie.

« Trop souvent, l'accès à la finance est réservé à 10 % de la population. Le reste des gens ne peuvent pas participer à la vie économique de leur pays. S'ils ne peuvent pas gagner leur vie, envoyer leurs enfants à l'école, manger trois fois par jour et avoir une habitation décente, comment pourront-ils exercer leur pouvoir politique? » C'est pour remédier à cette situation que Fonkozé a développé une « échelle » pour tirer les citoyens de la pauvreté. Les plus pauvres reçoivent des allocations et des services; à ceux qui parviennent à s'organiser, Fonkozé offre des microprêts (de parfois seulement 25 \$) pour démarrer des activités qui pourront les mener à une auto-

nomie financière. À l'autre bout de l'échelle, les véritables entreprises peuvent décrocher des prêts pouvant s'élever jusqu'à 25 000 \$ pour financer leur développement.

## Des rencontres déterminantes

Il y a cinq ans, vous auriez dit à Katleen Felix qu'elle travaillerait un jour pour Fonkozé et elle vous aurait regardé d'un drôle d'air. Elle ignorait jusqu'au nom de cet organisme.

À l'époque, la jeune femme poursuit une fructueuse carrière en finance corporative à Wall Street, où elle sert les clients bancaires du géant québécois des services informatiques CGI.

« Je rencontrais les banquiers, je préparais les offres. J'ai eu beaucoup de fun. C'était Wall Street, c'était le buzz », dit-elle.

Mais en parallèle à sa carrière en finance, M<sup>me</sup> Felix mène ce qu'elle appelle une « vie parallèle », s'impliquant dans des organismes qui aident les immigrants à se lancer en affaires.

« Je me disais qu'il fallait que je trouve une façon de réconcilier mes deux vies. Je ne pouvais pas rouler comme ça longtemps: Wall Street, l'action citoyenne, deux enfants, un mari... Tu ne veux pas un divorce non plus! »

En 2006, un sommet sur la microfinance organisé à Halifax attire son attention. Quand elle propose à son patron de s'y rendre, celui-ci lui suggère plutôt de s'occuper de sa fin de mois. Katleen Felix bondit.

« J'ai dit: comment ça, je ne peux pas y aller? Je vais la faire ta fin de mois, je vais travailler le soir et le matin. Mais je vais aller à la conférence. Sinon, je démissionne! »

Le patron est furieux, mais finit néanmoins par la laisser partir.

« On m'appelle la tornade. Tu ne naises pas avec Katleen! », lancera-t-elle plus tard au cours de l'entrevue.

Ce sommet sera déterminant pour elle. Elle y rencontre Muhammad Yunus, économiste lauréat du prix Nobel de la paix qui a fondé l'une des premières banques de micro-crédit, ainsi que Sam Daley-Harris, auteur et fondateur de l'organisation Results, celle-là même qui a invité M<sup>me</sup> Felix à parler à Montréal plus tôt ce mois-ci.

La présence de cette jeune femme « habillée à la Wall Street » – « j'avais mon cachemire et tout, raconte M<sup>me</sup> Felix » – intrigue les deux hommes. Devinant qu'elle est d'origine haïtienne, les deux hommes lui demandent, chacun de leur côté, si elle connaît Fonkozé.

Intriguée, elle doit admettre que non.

Mais la magie du réseautage suit son cours. Si bien que quand M<sup>me</sup> Felix croise la présidente de Fonkozé, Anne Hastings, celle-ci lui lance: « Ah! C'est vous que je dois rencontrer! »

Deux semaines plus tard, les deux femmes se rencontrent à New York. Avant que Katleen Felix puisse vraiment comprendre ce qui lui arrive, M<sup>me</sup> Hastings lui fait une offre.

« Le salaire n'était même pas le tiers de ce que je faisais », se rappelle M<sup>me</sup> Felix. Elle décide tout de même de sauter.

Trois mois plus tard, elle est en Haïti et travaille pour Fonkozé.

Le mari de M<sup>me</sup> Felix, entre temps, se fait bientôt offrir un poste au Brésil, où la petite famille déménage. Voyages continus, travail de terrain, rencontres avec la diaspora du monde entier, mobilisation par des conférences prononcées de Genève à Israël: Katleen Felix trouve un rythme de vie à sa mesure, qui n'a rien à envier à celui de Wall Street.

Quatre ans plus tard, elle est maintenant installée à Miami. Et elle ne s'ennuie pas de Wall Street.

« La seule raison pour laquelle j'y retournerais, dit-elle, c'est si j'y trouvais une façon d'aider directement les pauvres. »

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

**SHDM**

**AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES GI-2010-20**

La Société d'habitation et de développement de Montréal (la Société), pour et au nom de Quartier des Écluses inc. (propriétaire des immeubles), demande des soumissions lesquelles devront être reçues avant 14 h 00, à la date indiquée plus bas, au bureau de la Société, situé au 800 boulevard de Maisonneuve Est, bureau 2200, Montréal, H2 L 4L8, à l'attention de Lyne Boyer, pour:

**CATÉGORIE: VENTE D'IMMEUBLES**

**DESSCRIPTIF:** Vente des immeubles portant les numéros civiques suivants: 731-739, rue de la Commune Ouest, 755-759, rue de la Commune Ouest et 15-27, rue Prince ainsi qu'un terrain vacant portant le numéro de lot 2 973 523 au cadastre officiel du Québec.

**SOUMISSION NO: GI - 2010 - 20**

**DATE D'OUVERTURE: Vendredi le 28 janvier 2011**

**DOCUMENTS:**  
Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 29 novembre 2010 au bureau de la Société à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 contre un paiement de cinquante dollars (50 \$) (taxes incluses) non remboursable. Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Société.

**DÉPÔT DE GARANTIE:**  
La soumission devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission d'une valeur de dix pour cent (10 %) de la soumission et valide pour quatre-vingt-dix (90) jours.

**RENSEIGNEMENTS:**  
M<sup>me</sup> Lyne Boyer, secrétaire, courriel: lboyer@shdm.org

**VISITE DES LIEUX:**  
Une visite guidée des lieux est prévue le mardi 14 décembre 2010 à 10 h 30. La rencontre aura lieu en face de l'immeuble sis au 731, rue de la Commune Ouest, à Montréal.

Pour être valablement reçus, les documents de soumission doivent être placés dans l'enveloppe réservée à cet usage, portant le numéro de soumission, laquelle doit être cachetée.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle Maisonneuve de la Société, située au 800, boulevard de Maisonneuve, 22<sup>e</sup> étage, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Société ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal ce 27 novembre 2010

Me Josée Racicot

Directrice aux affaires juridiques et corporatives

**SHDM**

**AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES GI-2010-19**

La Société d'habitation et de développement de Montréal (la Société), pour et au nom de Quartier des Écluses inc. (propriétaire de l'immeuble), demande des soumissions lesquelles devront être reçues avant 14 h 00, à la date indiquée plus bas, au bureau de la Société, situé au 800 boulevard de Maisonneuve Est, bureau 2200, Montréal, H2 L 4L8, à l'attention de Lyne Boyer, pour:

**CATÉGORIE: VENTE D'UN IMMEUBLE**

**DESSCRIPTIF:** Vente d'un immeuble portant les numéros civiques 711 rue de la Commune Ouest, 7 rue Queen, à Montréal.

**SOUMISSION NO: GI - 2010 - 19**

**DATE D'OUVERTURE: Vendredi le 28 janvier 2011**

**DOCUMENTS:**  
Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 29 novembre 2010 au bureau de la Société à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 contre un paiement de cinquante dollars (50 \$) (taxes incluses) non remboursable. Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Société.

**DÉPÔT DE GARANTIE:**  
La soumission devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission d'une valeur de dix pour cent (10 %) de la soumission et valide pour quatre-vingt-dix (90) jours.

**RENSEIGNEMENTS:**  
M<sup>me</sup> Lyne Boyer, secrétaire, courriel: lboyer@shdm.org

**VISITE DES LIEUX:**  
Une visite guidée des lieux est prévue le mardi 14 décembre 2010 à 10 heures. La rencontre aura lieu en face de l'immeuble sis au 711, rue de la Commune Ouest, à Montréal.

Pour être valablement reçus, les documents de soumission doivent être placés dans l'enveloppe réservée à cet usage, portant le numéro de soumission, laquelle doit être cachetée.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle Maisonneuve de la Société, située au 800, boulevard de Maisonneuve, 22<sup>e</sup> étage, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Société ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal ce 27 novembre 2010

M<sup>e</sup> Josée Racicot

Directrice aux affaires juridiques et corporatives

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

Dans l'affaire de:

**TEKDATA L.A.T. INC. et GROUPE TEKDATA INC.**

PricewaterhouseCoopers inc. (« PwC ») en sa qualité de séquestre intérimaire et de séquestre de Tekdata L.A.T. inc. et Groupe Tekdata inc. respectivement, offre de vendre par soumissions les éléments d'actif d'une entreprise comportant une division d'usinage et de fonderie de précision pour des clients œuvrant dans les domaines de la communication, de l'électronique, du transport public et autres.

**DESCRIPTION SOMMAIRE DES BIENS**

	Valeur aux livres (\$)	Valeur marchande (\$)
<b>Lot 1 - Situé au 2600, boul. Matte</b>		
1A - Machinerie		315 575
1B - Équipement		171 500
1C - Marchandise	1 086 820	s.o.
1D - Mobilier de bureau/matériel informatique		46 000
1E - Équipement roulant		13 000
1F - Couteau au laser « Trumpf » automatique		350 000
1G - Poinçonneuse automatique « Trumpf » 24 tonnes		250 000
1H - Immeuble industriel de 48,952 pieds carrés au 2600, boul. Matte, Brossard (QC)		3 000 000
<b>Lot 2 - Situé au 9575, rue Ignace</b>		
2A - Machinerie		530 500
2B - Équipement		27 500
2C - Machinerie		168 200
2D - Équipement		56 675
2E - Marchandise	86 540	s.o.
2F - Mobilier de bureau/matériel informatique		8 225
2G - Équipement roulant		7 000

Une demande de soumissions détaillée, ainsi que les modalités et conditions de vente seront disponibles lors de l'inspection des actifs.

- Les biens pourront être examinés le 3 décembre 2010, de 10 h à 18 h, aux 2600, boul. Matte et 9575, rue Ignace à Brossard (Québec).
- Les soumissions seront reçues au bureau de PricewaterhouseCoopers inc., situé au 1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) H3B 2G4, jusqu'à 16 h le 13 décembre 2010 (HNE). Les soumissions doivent être scellées et doivent porter sur l'enveloppe l'inscription « Soumission - Tekdata ». Les soumissions seront ouvertes le 14 décembre 2010 à 10 h en présence des soumissionnaires.
- Pour obtenir des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec SIS services inc., au 450-646-1888 ou avec monsieur David Meldrum de PwC, au 514-205-5211.

**PRICEWATERHOUSECOOPERS INC., SÉQUESTRE INTÉrimAIRE ET SÉQUESTRE AUX BIENS DE TEKDATA L.A.T. INC. ET DE GROUPE TEKDATA INC. RESPECTIVEMENT**

Christian Bourque, CA, CIRP, Syndic désigné

**PRICEWATERHOUSECOOPERS**

1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) H3B 2G4  
Téléphone : 514-205-5000 • Télécopieur : 514-205-5694

# Budget austère au Portugal

AGENCE FRANCE PRESSE

LISBONNE — Le Parlement portugais a définitivement adopté hier un budget d'austérité pour 2011, qui doit permettre de réduire de façon draconienne le déficit du pays, mais pourrait s'avérer insuffisant pour écarter les risques d'un scénario à la grecque ou à l'irlandaise.

« Ce budget contient des mesures très difficiles et exigeantes pour tous les Portugais », a déclaré le premier ministre José Socrates à l'issue du vote. « Mais il n'y a pas d'autre alternative pour sortir le Portugal du centre d'une crise financière de grandes dimensions. »

L'adoption de ce plan de rigueur sans précédent, qui vise à ramener un déficit de 7,3 % du PIB cette année à 4,6 % fin 2011, était acquise depuis l'accord budgétaire conclu à la mi-octobre par le gouvernement socialiste minoritaire et l'opposition de centre droit.

Pour autant, cet accord, garantissant le vote et donc la mise en œuvre des mesures d'austérité, n'a pas suffi à apaiser les marchés, convaincus que le Portugal sera, après la Grèce et l'Irlande, le prochain pays de la zone euro à faire appel à une aide financière extérieure.

Hier, le *Financial Times Deutschland* rapportait que la Banque centrale européenne (BCE) et une majorité de pays de la zone euro faisaient pression sur le gouvernement portugais pour qu'il sollicite à

son tour une aide de l'Union européenne (UE) et du Fonds monétaire international (FMI).

Cette information a aussitôt été démentie par Lisbonne,

Berlin et la Commission européenne.

Néanmoins, les taux d'intérêt de la dette portugaise à 10 ans, mesure de l'inquiétude des

investisseurs, ont atteint hier un record depuis l'adoption de l'euro, franchissant les 7,121 %, avant de se détendre dans l'après-midi à 6,69 %.

« Le Portugal a toutes les conditions pour se financer sur les marchés », a toutefois assuré M. Socrates en fin d'après-midi. « J'ai bon espoir dans le fait que l'adoption du budget de l'État permettra de contribuer à renforcer la confiance des marchés » a-t-il souligné lors d'une rencontre avec la presse étrangère.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

# Avis de qualité

### Ministère du Revenu

#### Successions non réclamées

Le ministre du Revenu du Québec fait connaître, par la publication de cet avis, qu'il a maintenant la responsabilité de liquider des successions ou d'administrer des biens qui n'ont pas été réclamés, pour les personnes mentionnées ci-dessous.

Vous souhaitez obtenir de l'information, faire une réclamation ou avoir accès à l'ensemble des biens non réclamés? Consultez le registre des biens non réclamés dans le site Internet de Revenu Québec, à l'adresse [www.revenu.gouv.qc.ca](http://www.revenu.gouv.qc.ca), ou communiquez avec la Direction principale des biens non réclamés, au 1 866 840-6939. Si vous croyez être l'héritier d'une succession ou avoir le droit de réclamer un bien, la procédure à suivre pour faire votre réclamation ainsi que les honoraires qui s'appliquent vous seront expliqués. Ces honoraires seront déduits du montant que vous réclamez. Lors de votre démarche, vous devez prouver hors de tout doute que vous êtes bien le propriétaire, l'héritier ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez. Notez que le règlement d'une succession exige des délais qui varient selon la complexité du cas et qui peuvent s'échelonner sur plusieurs mois.

Par ailleurs, vous pourriez être approché par un *chercheur d'héritier* (personne ou entreprise dont l'activité consiste à trouver les personnes qui ont droit à un héritage). Sachez que ces personnes peuvent exiger des honoraires élevés, que vous devez parfois payer avant même d'accéder aux renseignements préliminaires concernant l'héritage. Notez que le ministre du Revenu du Québec n'est aucunement responsable des frais que vous pourriez engager auprès d'un *chercheur d'héritier*.

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le ministre du Revenu du Québec dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1 du présent avis. Sur demande écrite d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), une copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le ministre du Revenu du Québec remettra les biens administrés aux propriétaires et aux ayants droit qui se manifestent dans les délais prescrits. Pour réclamer une succession, tout héritier ou ayant droit dispose, en principe, d'un délai de dix ans, à compter de la date d'ouverture de la succession. Pour tout autre bien, le délai de réclamation est illimité, sauf dans le cas des sommes dont le montant est inférieur à 500 \$. Pour ces dernières, le droit de réclamation est limité à dix ans, à compter de leur remise au ministre des Finances.

Le ministre du Revenu du Québec agit conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec.

**Note:** Les appellations, les dénominations ou les noms figurant dans les listes publiées dans cet avis sont écrits comme ils ont été transmis par les différents détenteurs au moment de la remise des biens ou des produits au ministre du Revenu du Québec.

#### 1. Successions non réclamées

Nom	Domicile	Date du décès
ANGLEHART, Pierrette	400, rue Marsolais, Joliette	2008-09-13
ARCHAMBAULT, Paul	2929, rue Goyer, appartement 201, Montréal	2010-04-16
AUDET, Patricia	40, rue Saint-Jérôme, Magog	2009-08-29
BARD, Dominique	642, rue Taché, Saint-Pascal	2006-03-21
BATRIE, Joseph	50, rue Saint-Patrice Est, Magog	2004-10-04
BAZIN, Raymonde	355, avenue Ampère, appartement 21, Laval	2006-08-29
BEAUCHESNE, André	780, rue Bousquet, appartement 8, Drummondville	2004-05-08
BEAUBET, Gilles	6610, 29 <sup>e</sup> Avenue, appartement 7, Montréal	2005-08-24
BEAUDOIN, Sylvie	777, rue Basile-Routhier, Repentigny	2009-06-21
BEAULIEU, Jocelyn	175, rue Louis-IX, Québec	2009-11-09
BEAUMONT, Julie	44, rue Principale Ouest, Berthier-sur-Mer	2008-07-07
BEAUMONT, Pierrette	30, boulevard Saint-Joseph, Montréal	2008-07-21
BÉLIVEAU, Jean-Pierre	4655, rue Euclide-Brien, appartement 203, Montréal	2009-05-12
BISSON, Claude	2181, chemin du Tour-du-Lac, Nominigüe	2010-03-26
BLQUIN, Guy	4900, boulevard Lapointe, Montréal	2007-11-19
BOILY, Gilles	5266, rue de Charlevoix, appartement 108, Montréal-Nord	2008-01-14
BOUCHARD, Martin	3956, rue Chantal, Rawdon	2005-12-11
BOUCHER, Jean Guy	425, rue Hubert, Belœil	2008-10-12
BOUDREAU, Charles	30548, route 134, McLeods, Nouveau-Brunswick	2009-04-13
BOURQUE (BURKE), Thérèse	416, 4 <sup>e</sup> Rang, Acton Vale	2006-06-18
BOUTET, Joanne (Joane)	81, rue Saint-Georges, Sainte-Brigitte-de-Laval	2010-05-01
BRETON, Gilles	85, place de Versailles, appartement 3, Lévis	2008-07-10
BROUILLE, Paul-Émile	250, boulevard Cartier Ouest, Laval	2009-10-25
BUSQUE, Claude	2560, 1 <sup>er</sup> Avenue, Saint-Georges-de-Clarenceville	2008-05-23
CANNON, Clarence	8260, avenue de Châtillon, Anjou	2005-12-11
CARON, Robert	3678, rue Wilfrid-Grégoire, Sherbrooke	2010-02-17
CATINEAU, Pierre	650, chemin Pincourt, Mascouche	2008-12-28
CHARBONNEAU (CADIEUX), Louise (A)	245, chemin de la Savane, appartement 303, Gatineau	2010-07-17
CHENEL, Clément	4125, rue Parthenais, appartement 307, Montréal	2008-03-12
CHOUINARD, Claude	466, rue Saint-Vallier Ouest, appartement 6, Québec	2007-10-07
COSIGNY, Ritha (Rita)	6465, rue Sherbrooke Est, appartement 311, Montréal	2008-09-21
COUSINEAU, Hélène	5455, rue Beaubien Est, appartement 2, Montréal	2009-09-23
CROUSSETTE, Guy	26, rue Vincent, Forestville	2005-08-14
DAIGNEAULT, Robert	109, rue Richelieu, appartement 4, Repentigny	2008-08-26
DANIEL (KRUSHNISKY), Ginette	10292, avenue De Lorimier, Montréal	2008-05-29
DESJARDINS, Edouard	2905, route 112, Shefford	2005-09-26
DESPRÉS (COUILLARD), Serge	9056, 10 <sup>e</sup> Avenue, appartement 2, Montréal	2008-10-12
DESROSIERS, Jocelyn	14, rue Blanchard, appartement 2, Sainte-Thérèse	2008-09-12
DUBOIS, Bibiane	435, rue Saint-Roch, appartement 214, Trois-Rivières	2010-06-28
DUBOIS, Gilberte	285, 5 <sup>e</sup> Avenue, Verdun	2009-12-11
DUCHESNE, André	3505, rue Park, Saint-Hubert	2005-03-21
DUKE, Patrick	10923, avenue L'Archevêque, Montréal-Nord	2010-01-11
DUMONT, Normand	10735, boulevard Saint-Vital, appartement 4, Montréal-Nord	2009-01-29
DUVAL, Diane	4998, rue Sainte-Suzanne, Pierrefonds	2009-09-26
ÉTHIER (FILION), Mariette	98, chemin de Val-Royal, Sainte-Adèle	2006-02-09
FORTIER, Paul	340, rue Monseigneur-Gauvreau, appartement 1, Québec	2008-05-12
GABOURY, Omer	5866, chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière	2007-06-21
GAGNÉ (DESALINIERS), Angéline (Angèle)	485, rue Blainville Est, appartement 122, Sainte-Thérèse	2008-05-15
GAGNÉ, Nicole	5, rue Tassé, chambre 317, Sainte-Thérèse	2008-05-18
GAGNON, Mario	Adresse inconnue	2007-08-07
GARIÉPY, André	1628, rue de l'Émeraude, Terrebonne	2009-10-14
GAUTHIER, Georgette	1070, boulevard Shevchenko, appartement 423, LaSalle	2006-06-05
GENDRON (LAROUCHE), Lisette	58, 4 <sup>e</sup> Avenue, Melocheville	2008-07-03
GENDRON (ROBERT), Lise	1050, boulevard des Étudiants, appartement 204, Magog	2010-04-20
GERVAIS (LEBUISS), Monique	6384, rue Angers, Montréal	2010-06-04
GIROUX, Madeleine	5437, rue Perlini, Saint-Hubert	2007-08-13
GIROUX, Nicole	3035, rue des Châtelets, appartement 106, Québec	2005-04-03
GOBBOU, Laurent	158, rue Nadeau, Saint-Gervais	2008-12-25
GODIN (LAROUCHE), Simone	888, rue du Colombar, Montréal	2005-11-25
GOULET, Patrick	4949, rue des Landes, appartement 104, Saint-Augustin-de-Desmaures	2010-04-21
GOYETTE, Laurette	1105, rue Richmond, appartement 210, Montréal	2006-02-01
GRANDMAISON, Albert	2550, rue D'Iberville, appartement 3, Montréal	2005-09-13
GUÉRIN, Bernard	1970, boulevard Rosemont, appartement 107, Montréal	2008-06-17
HACHE, Adelbert	2765, avenue Charlemagne, appartement 6, Montréal	2009-11-19
HAIMOVIĆ, Benjamin	Manoir Montefiore, 5885, boulevard Cavendish, appartement 406, Côte-Saint-Luc	2010-04-07
HAMANN, Marc	105, rue de la Fraternité, Québec	2008-09-15
HAMEL, Lucie	9600, rue Saint-Denis, appartement 223, Montréal	2008-12-28
KASTNER, Joseph	185, promenade des Îles, Laval	2005-07-26
KOMULAINEN, Edward Veikko	650, 32 <sup>e</sup> Avenue, appartement 306a, Lachine	2010-03-04
LABERGE, Donald	3500, rue Wellington, Verdun	2008-08-20
LACASSE, Marcel	607, rang Saint-Joseph, Saint-Camille-de-Lellis	2010-07-23
LACIRENO, Perry	121, rue Meloche, appartement 4, Salaberry-de-Valleyfield	2009-08-11
LAPALME, Normand	750, rue de la Volière, appartement 102, Granby	2001-09-21
LAPOINTE, Henri	3815, rue Notre-Dame, Laval	2005-05-26
LARRIVÉE (BÉDARD), Bertole (Berthole)	167, rue Principale, Notre-Dame-du-Rosaire	2010-01-06
LAVOIE, Bernard	817, chemin de la Réserve, Chicoutimi	2010-05-01
LE SIEUR, Lucie	750, rue Martel, appartement 304, Richelieu	2005-05-23
LEBLANC, Jean-Guy	119, 3 <sup>e</sup> rang des Moulins Ouest, Saint-Denis-sur-Richelieu	2008-12-10
LEMAI, Carole	60, rue du Square-Sir-George-Étienne-Cartier, appartement 1, Montréal	2008-04-30
LEMAI, Denise	2020, 26 <sup>e</sup> Rue, appartement 102, Québec	2005-10-19
LEROUX, Luc	5651, rue Beurling, Verdun	2006-06-11
LONG (COURNOYER), Pauline	15, rue du Maçon, appartement 2, Saint-Constant	2005-03-05
MALLETTE, Robert	3500, rue Wellington, chambre 169, Verdun	2008-01-29
MARCHAND, André	2635, boulevard Thibau, Trois-Rivières	2006-07-30
MARCOUX (GOULET), Claire	1800, rue Bercy, appartement 1218, Montréal	2005-07-21
MARQUETTE, Marcel	148, avenue Quintal, Laval	2008-08-21
MARTIN, Jacques	1660, rue Gladstone, Montréal	2005-09-08
MASTROCOLA, Antonio (Tony)	1455, boulevard de l'Avenir, Laval	2008-08-28
MILLETTE, Eugène	3027, rue Narcisse, Wentworth-Nord	2009-02-14
MILLETTE, Germain	1929, chemin du Lac-Chaput, Wentworth-Nord	2008-05-29
NADEAU, Florent	4033, rue Masson, Montréal	1991-10-25
OLIVA (ESCOBAR) (CARRILLO), Zoila (Emerita)	1936, rue Versailles, Montréal	2008-08-24
OLIVIER, Paul	125, rue Sainte-Anne, appartement 408, Québec	2010-03-21
OUELLETTE, René	718, rue Paul-VI, Terrebonne	2010-08-26
PARADIS, Raynald	271, rue Commerciale, Maniwaki	2010-04-02
PARADIS, René	933, rue Jean-Casavan, Lavaltrie	2006-02-26
PARIZEAU (LÉVESQUE), Réjeanne	90, rue de la Futaie, appartement 1702, Gatineau	2009-03-02
PAULIN, Marielle	7763, rue Saint-Hubert, appartement 307, Montréal	2004-03-27
PELCHAT (SCHMIDT), Françoise	5, Cercle des Lilas, appartement 201, Beauharnois	2010-08-27
PÉPIN, Lynda	455, rue Principale, Rivière-à-Pierre	2009-02-25
PERRON, André	4414, rue Wellington, Verdun	2005-07-23
PERRON, Marcel	425, boulevard Industriel, Shawinigan-Sud	2008-08-26
PIMPARE, Germain	41, rue Montcalm, appartement 1, Saint-Jacques	2009-03-05
PISTAGNESI, Giovanni (Johny)	6386, rue Chabot, Montréal	2009-01-26
RAYMOND, Yvon	2028, rue Denonville, Montréal	2005-02-26
RICHARD, Maurice	6550, place Boutet, appartement 1, Montréal	2010-07-31
ROBITAILLE, Jean Marie	99, 4 <sup>e</sup> rue Rivest, Saint-Alphonse-Rodriguez	2010-03-18
ROCHON, Martin	725, avenue du Parc, Saint-Jérôme	2009-02-28
ROCHON, Normand	105, rue Milton, appartement 902, Montréal	2006-07-19
RODNEY, Johnny	6322, rue Villeneuve, appartement 3, Montréal-Nord	2005-09-26
ROUTHIER, Philippe	2938, chemin Sainte-Foy, appartement 603, Québec	2003-04-15
SANSALONE, Nicodemo	5505, boulevard Léger, Montréal-Nord	2010-02-15
SAUVAGEAU, Jacques	1899, rue Lavallée, appartement 6, Longueuil	2009-09-01
SAUVÉ, John Donald	137, Stonehenge Drive, Beaconsfield	2008-11-11
SIMPSON, James Peter	799, rue Main, Hudson	2009-03-19
STANLEY, Lorne	820, boulevard de Pointe-Navarre, Gaspé	2010-01-18
STEVENSON, André	767, chemin des Frères, Saint-Placide	2009-09-30
ST-ONGE, Camilien (Camille)	2390, avenue Madison, appartement 8, Montréal	2008-09-16
ST-ONGE, Claire	65, rue Hector, Ormstown	2005-07-03
TAILLEFER, Cécile	375, rue Thomas-Kimpton, Sainte-Thérèse	2006-10-20
THIBEAULT, Jean	1100, boulevard du Grand-Héron, Saint-Jérôme	2010-03-04
TREMBLAY, Jacqueline	6078, 13 <sup>e</sup> Avenue, Montréal	2009-06-04
TURCOT, Martin	1371, rue des Chênes, Terrebonne	2010-06-11
TURCOTTE, André	236, rue Germaine-Viger, Québec	2008-03-23
VELTENS (FLANDRE), Georgette	111, rue De La Barre, appartement 505, Longueuil	2008-07-26
VERRET, Thérèse	7920, boulevard Mathieu, Québec	2006-05-15
VIDAL, Roger	825, rue Didace, appartement 8, Magog	2009-11-11
VIEL, Jean-Hugues	7, rue de la Fabrique, appartement 11, Saint-Arsène	2010-01-08
WYNTER, Lillian Georgina	2380, rue Alice-Nolin, appartement 3, Montréal	2008-06-05

#### 2. Biens délaissés par les personnes morales dissoutes

CCR CONSTRUCTION INC.	EDWARDS ÉLECTRONIQUE INC.	9071-0732 QUÉBEC INC.
J. & M. MOUSSEAU INC.	LES CLERCS DE ST-VIAEUR EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9161-3117 QUÉBEC INC.
LES CONSTRUCTIONS CÔTE-BEAUDOIN INC.	LES ENTREPRISES AFRA BETA INC.	9172-3379 QUÉBEC INC.
PAUL PERREAULT CONSTRUCTION LTÉE	ROSS REALTY COMPANY LIMITED	9198-2280 QUÉBEC INC.

#### 3. Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, prenez avis que le ministre du Revenu du Québec, agissant aux termes de l'article 698 du Code civil du Québec, a procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes :

Nom	Domicile	Date du décès
ÉMOND, Laval	130, rue Pie-XII, appartement 415, Baie-Comeau	2006-12-02
FOURNIER, Antonin	963, rue GrandJean, appartement 705, Québec	2008-11-12
GOSSELIN, Jacques	639, boulevard Adolphe-Chapleau, appartement 7, Bois-des-Filion	2007-12-26
GUILLOT, Roger	2025, boulevard Henri-Bourassa Est, appartement 609, Montréal	2008-04-18
GUY, Claude	4432, avenue Papineau, appartement 1, Montréal	2007-12-23
LANGLOIS, Richard	8227, avenue Arlington, Saint-Hubert	2007-12-13
RICHARD, Sylvain	60, 1 <sup>er</sup> Avenue, appartement A, Pincourt	2007-08-20
SAUVÉ, Germaine	3776, rue Masson, appartement 1, Montréal	2008-07-24
TOPP, Sadie A. Parker	89, rue Drummond, Granby	1964-10-26

#### 4. Avis de fin de liquidation

Conformément à l'article 700 du Code civil du Québec, le ministre du Revenu du Québec donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions mentionnées ci-dessous. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du ministre dans les dix ans suivant la date où son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
BÉLAND, Jean-Claude	2520-2530, avenue Charlemagne, Montréal	2005-02-27	18 166,88 \$
BUCKLER, Douglas	3650, rue Saint-Urbain, Montréal	2005-07-20	57 881,67 \$
CHRISTIANSON, Donald	2165, rue Tupper, appartement 906, Montréal	2003-08-22	3 201,48 \$
CÔTÉ, Gérard	1630, rue Galt Ouest, Sherbrooke	2004-04-08	28 016,83 \$
DESJARDINS, Thérèse-Anne	1698, rue Saint-Georges, appartement 4, LeMoine	2003-03-19	28 810,33 \$
GIRARD, Réal	11570, rue Notre-Dame Est, Montréal	2005-10-12	27 474,25 \$
HAEDER, Herta	6465, avenue de Chester, Montréal	2005-08-03	134 536,61 \$
KALVAITIS, Jokubas	9251, rue Airline, appartement 9, LaSalle	2005-07-15	58 508,87 \$
LAUZON, Lorette	Hôpital Louis-H. Lafontaine, 7401, rue Hochelaga, Montréal	2004-11-18	29 436,08 \$
LEGAULT, Juliette	181, 6 <sup>e</sup> Avenue, Louiseville	2004-07-22	24 704,58 \$
MARKO, Janos (John)	2880, place de Darlington, appartement 3, Montréal	2002-04-24	24 754,46 \$
MIGNER, Maurice	7725, avenue Rondeau, Anjou	2007-02-06	16 846,42 \$
MOONNIEN, Moonsamy	6051, rue Émile-Nelligan, appartement 108, Montréal	2004-08-31	942,23 \$
OUMMET, Yves	55, rue Adélaïde, Sorel-Tracy	2002-08-05	2 542,81 \$
PUX (PU), Monte	3560, avenue Prud'homme, appartement 3, Montréal	2004-12-31	189,92 \$
SZABO, Geza	2125, rue Saint-Marc, appartement 702, Montréal	2004-02-09	3 501,44 \$
TURCOTTE, Gérard	3148, rue Robert, Saint-Jean-Baptiste	2006-01-23	87 319,32 \$
WILLISCROFT, John	Résidence Father Dowd, 6565, chemin Hudson, Montréal	2002-06-30	26 659,26 \$

Direction principale des biens non réclamés  
500, boulevard René-Lévesque Ouest

## LA PRESSE AFFAIRES

IRLANDE

## Les créanciers des banques mis à contribution?

MARC THIBODEAU

DUBLIN — Morgan Brickney pense que les Irlandais feront les frais du plan de sauvetage de dizaines de milliards d'euros en discussion avec l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI). Et il ne se gêne pas pour le faire savoir.

Le jeune homme de 33 ans, croisé dans les rues du centre-ville de Dublin jeudi, portait un T-shirt résumant, avec concision, son point de vue: «L'UE gagne, la banque gagne, vous perdez!» indiquait le message adressé à ses compatriotes.

Plutôt que d'injecter de nouvelles sommes dans les banques en ruine du pays grâce à une aide internationale, cet informaticien pense que l'État devrait laisser les établissements tomber en faillite. Ou, minimalement, refuser de rembourser une partie de leurs dettes en revenant sur la décision, prise en 2008, de se porter garant du système bancaire.

«Que les grands détenteurs des obligations bancaires partagent une partie des coûts!», souligne M. Brickney, faisant écho à un sentiment largement partagé dans la population.

Le journaliste Fintan O'Toole, auteur d'un livre de référence sur l'effondrement de l'économie irlandaise, pense qu'il est «insensé» sur le plan économique pour l'État de continuer à injecter de l'argent dans les banques. Et «moralement obscène» de demander à la population de payer la note en se serrant la ceinture.

Pendant des années, dit-il, le gouvernement irlandais a fonctionné main dans la main avec les banques et un groupe restreint de promo-



Pour l'Irlande, la principale crainte liée au refus de payer une partie des dettes existantes des banques est de se voir privée de fonds sur les marchés financiers.

teurs qui se sont concertés pour alimenter une bulle immobilière monstre vouée à l'éclatement.

Le tout dans un contexte de dérégulation totale inspirée d'une philosophie de libéralisme économique qui montre aujourd'hui ses limites, ironise M. O'Toole.

Le gouvernement, souligne-t-il, devrait se concentrer sur quelques banques réellement importantes pour l'économie et laisser s'effondrer les autres. En particulier l'Anglo-Irish Bank, un «établissement casino» ayant déjà coûté des dizaines de milliards aux contribuables.

Dans son ouvrage, l'auteur relève que la banque maquillait ses états financiers, manipulait le cours de ses actions et «prêtait» des millions d'euros à ses dirigeants, aujourd'hui

en disgrâce. Aucun n'a encore été traîné en justice.

«L'histoire de ce pays en matière de répression de délits financiers est pitoyable», souligne M. O'Toole, qui insiste sur l'importance d'en finir avec la culture d'impunité existante.

Kieran Allen, sociologue au University College Dublin, pense que le gouvernement aurait dû laisser les banques tomber avant de prendre le contrôle des actifs restants plutôt que de se porter d'emblée garant des dettes.

«C'est un échec total. Les banques sont en voie d'être nationalisées mais de la manière la plus coûteuse imaginable», dit-il.

Sean Healy, qui dirige Social Justice Ireland, une association luttant contre les inégalités sociales dans le

pays, est aussi d'avis que le gouvernement devrait mettre à contribution les grands créanciers des banques.

Ces créanciers, dit-il, ont alimenté la spéculation dans les années folles, mais refusent aujourd'hui de payer la note. «Si vous misez sur un cheval et qu'il arrive dernier, vous ne vous présentez pas ensuite au guichet en réclamant votre argent et des intérêts», illustre M. Healy.

Les déclarations récentes de la chancelière allemande Angela Merkel, qui insiste sur le fait que les créanciers privés devront être mis à contribution en cas de sauvetage financier d'un pays de la zone euro, a rappelé les investisseurs à leurs responsabilités, se félicite-t-il. Les médias irlandais rapportaient hier que le plan de sauvetage en discussion

avec le FMI et l'UE pourrait mettre les créanciers privés à contribution pour restructurer le secteur bancaire. Une nouvelle qui a fait monter plus encore les taux obligataires sur les marchés.

Thomas Conefrey, un analyste de l'Economic and social research institute (ESRI) de Dublin, répond sans détour lorsqu'on lui demande ce qui arriverait si l'Irlande refusait carrément de garantir les dettes des banques ou une partie de ses propres obligations.

«Qui peut le dire? (...) Jusqu'à maintenant, tous les pays européens ont choisi d'honorer les dettes», souligne-t-il.

Comme le relevait hier Dan O'Brien, chroniqueur économique du *Irish Times*, les dirigeants européens craignent qu'un effondrement du système bancaire irlandais propage en cascade des milliards d'euros de pertes dans le système financier et entraîne un mouvement de panique susceptible de causer une crise systémique ingérable.

Les banques françaises, allemandes et anglaises ont massivement prêté aux établissements irlandais, ce qui explique, en partie, la nervosité actuelle de leurs dirigeants.

Pour l'Irlande, la principale crainte liée au refus de payer une partie des dettes existantes des banques était de se voir privée de fonds sur les marchés financiers. Or, ce scénario est déjà avéré, note M. O'Brien.

«Il n'est plus dans l'intérêt national irlandais immédiat d'empêcher les principaux créanciers (des banques) de souffrir les conséquences de leurs mauvais jugements», écrit-il.

## ALERTE À L'ALLERGIE AUX ARACHIDES

## QUAKER CANADA INVITE LE PUBLIC À PRENDRE NOTE D'UN RAPPEL DES BARRES TENDRES CHEWY DE QUAKER EN FORMAT ÉCONOMIQUE DE 14 BARRES

Le 24 novembre, Quaker Canada a entrepris un rappel volontaire de ses barres tendres Chewy de Quaker en format économique de 14 barres, car certaines ont pu être mal étiquetées

## AUCUN AUTRE EMBALLAGE DE BARRES QUAKER NI AUCUN AUTRE PRODUIT QUAKER NE SONT TOUCHÉS PAR CE RAPPEL.

Quaker Canada a entrepris cette action, car l'emballage extérieur des produits nommés mentionne à tort que les boîtes contiennent des barres Chewy Brisures de chocolat et des barres Chewy S'mores, deux variétés fabriquées dans une usine exempte d'arachides. Il nous a été rapporté qu'une petite quantité de ces emballages contiennent des barres Dipps de Quaker Brisures de chocolat et des barres Dipps Caramel et noix, deux produits qui ne sont pas exempts d'arachide. Ces barres Dipps sont clairement étiquetées et sont facilement identifiables.

Les consommateurs qui ont acheté une boîte de barres tendres Chewy de Quaker en format économique de 14 barres portant un code à barres CUP qui se termine par 10742 devraient vérifier le contenu de la boîte afin de s'assurer qu'elle contient le bon produit. Si la boîte contient des barres Dipps Brisures de chocolat et des barres Dipps Caramel et noix et que le consommateur a une allergie aux arachides ou aux noix, le produit ne devrait pas être consommé et il devrait être retourné au détaillant où il a été acheté pour obtenir un remboursement.

## QUAKER CANADA INVITE LES CONSOMMATEURS QUI ONT UNE ALLERGIE AUX ARACHIDES OU AUX NOIX À TOUJOURS LIRE TOUTES LES ÉTIQUETTES ALIMENTAIRES, Y COMPRIS CELLES QUI SONT APPOSÉES SUR DES PRODUITS EMBALLÉS INDIVIDUELLEMENT.

Chez Quaker Canada, la qualité de nos produits et la sécurité alimentaire sont notre priorité. Nous avons entrepris une enquête détaillée afin de comprendre comment cela a pu se produire, et avons déjà pris des mesures afin d'assurer que cela ne se produise plus. Nous travaillons avec des associations d'information sur les allergies, des conseils scolaires, des agences gouvernementales et nos partenaires commerciaux pour retirer ce produit du marché et alerter autant de Canadiens que possible, aussi vite que possible.

Nous regrettons sincèrement cette situation et apprécions le soutien et la coopération continus de nos clients, consommateurs et partenaires.

SANS FRAIS : 1-800-267-6287  
www.quakeroats.ca

